

Les cahiers du Patrimoine Talmondais



- 1939/1945 témoignage
- Le havre du Payré
- La Templerie
- Le trésor du Veillon
- Le travail dans les champs...

*Havre de
Sis de Talmont*

Mémoires pour M. Durie



Préface du Maire

Les Talmondais sont attachés à leur culture, leurs traditions ainsi qu'aux patrimoines naturel et monumental légués par leurs ancêtres. Ce patrimoine est le fruit du travail de nos aïeux depuis la nuit des temps ! Il est de notre devoir de le respecter, de le conserver pour le transmettre à nos enfants. C'est cela notre devoir de mémoire en appliquant l'adage « nous n'héritons pas du patrimoine de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants ».

Aussi la Ville de Talmont-Saint-Hilaire soutenue par l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général, se situe au premier rang des communes vendéennes consacrant le plus d'efforts pour la sauvegarde et la mise en valeur de ses monuments et de ses espaces naturels constituant notre environnement.

D'abord en direction du grand patrimoine bâti avec nos églises restaurées y compris le mobilier qui y est attaché et notre château millénaire qui vient, à notre demande d'être classé monument historique par arrêté du Ministre de la Culture et de la Communication en date du 19 juin 2009.

Ensuite par le lancement de Natura 2000 mettant en œuvre les actions permettant la protection de notre littoral, de notre estuaire du Payré consacré comme étant le monument naturel remarquable de la Vendée par la commission des sites, sans omettre nos marais modelés par le travail des hommes permettant de concilier ressources « vivrières » et économiques et le maintien de la biodiversité.

Enfin, le petit patrimoine fait aussi l'objet d'attentions soutenues : il représente ce qui fondait le socle humain, social et religieux de nombreuses générations de Talmondais qui nous ont précédés. Sous ce vocable, nous pouvons évoquer les puits, lavoirs, four à pain, calvaires et autres moulins dont celui des Hautes-Mers appelé « moulin à pivot » que nous allons restaurer. Il est en effet le seul exemplaire recensé dans le Grand Ouest français !

La collecte, le recueil, le classement des informations écrites, orales, des traditions nous ont amenés à mettre en œuvre un service Archives et à recruter un chargé de mission dont le travail permettra de reconstituer la vie des Talmondais pendant la période douloureuse de la guerre 39-45. Peu de communes vendéennes se sont données autant de moyens pour comprendre leur histoire, leur passé.

Mais un patrimoine quelle que soit sa consistance ne doit pas être figé, statufié. Il doit être compris, connu et mis en valeur. Dans cet objectif, nos sentiers de randonnées misent sur une labellisation culturelle en permettant la découverte de notre histoire.

De nombreuses animations sont menées en partenariat avec les associations locales et le Conseil Municipal des Enfants, sans oublier le groupe de travail « Culture » qui a sorti sa première publication, fort attendue, sur ces sujets.

Que tous les acteurs oeuvrant pour notre Histoire soient remerciés pour leur engagement, leur action, leur mobilisation au service du plus grand nombre.

pour M^r. Dacie Defferdout au
Napoléon sur l'importation de ce
& comme objet des marais à l'é
l'impôt des consommés suivies
travaux que procureront au pays

de l'augmentation des ports maritimes
conclut en ce que les travaux de
expériences, le port ayent trop
est trop suivie de celui des

Barre de Ferrary
près de Calmont

Mémoire pour M^r. Dacie Defferdout au
Boury. Napoléon sur l'importation de ce
comme port & comme objet des marais à
à l'é l'impôt des consommés suivies
sur les travaux que procureront au pays
établissement

Mémoire de l'augmentation des ports maritimes
par lequel il conclut en ce que les travaux de
ne sont pas expériences, le port ayent trop
est trop suivie de celui des

Groupe de travail «culture»

La Ville de Talmont-Saint-Hilaire a créé, depuis février 2007, un groupe de travail « culture » composé d'associations et de personnes intéressées par le patrimoine.

L'objectif de ce groupe est de : **mieux connaître et faire connaître le pays où l'on vit.**

Le groupe se réunit en fonction des projets et des thèmes abordés. Il est consulté et participe à des actions sur le patrimoine de Talmont-St hilaire.

LES MISSIONS PRINCIPALES SONT :

- la collecte d'informations thématiques
- les recherches dans une démarche collective
- l'alerte sur des publications d'articles sur la commune, d'objets à acquérir, de visites à effectuer...
- la mise en place de publications, d'animations (circuits touristico-culturels...), d'expositions...

LA VILLE MET DES MOYENS À DISPOSITION :

- consultation des archives communales
- mise en relation avec d'autres structures
- saisie des données collectées
- espace documentaire
- tout moyen permettant d'enrichir les archives communales
- le service archives dépendant des affaires générales , créé à la mairie en janvier 2008.

« **Les cahiers du patrimoine talmontais** » est une publication annuelle. Les thèmes abordés sont en fonction des recherches et des actions en cours (restauration, fouilles...) et selon les intérêts de chacun. Le but est de figer à un instant donné, l'état des connaissances sur un sujet. Certains articles sont achevés, d'autres ne sont que le début d'une réflexion, amenée à être complétée dans un prochain numéro, éditée ou suivie d'un appel à témoins.

Je remercie toutes les personnes qui participent au groupe et tous ceux et celles qui spontanément viennent contribuer à la sauvegarde de notre patrimoine local par leurs témoignages, dons ou prêts de documents.

Gérard Traineau

Adjoint à la culture et au patrimoine

pour M^r. Dacie Defferdout au
Napoléon sur l'importation de ce
à comme objet des marais à l'é
l'impôt des consommés suivies
travaux que procureront au pays

de l'augmentation des ports maritimes
conclut en ce que les travaux de
expériences, le port ayent trop
est trop suivie de celui des

Barre de Ferrary
près de Calmont

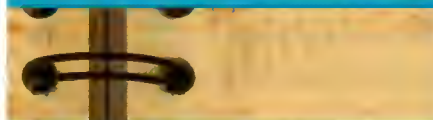
Mémoire pour M^r. Dacie Defferdout au
Barre de Ferrary sur l'importation de ce
comme port à comme objet des marais à
à l'é l'impôt des consommés suivies
sur les travaux que procureront au pays
établissement

Mémoire de l'augmentation des ports maritimes
par lequel il conclut en ce que les travaux de
ne sont pas expériences, le port ayent trop
est trop suivie de celui des

Sommaire

- **PRÉFACE DU MAIRE** 1
- **GROUPE DE TRAVAIL CULTURE** 3
- **SOMMAIRE** 5
- **LA GARE DE TALMONT** 6
- **LE TRAVAIL DANS LES CHAMPS** 9
- **INVENTAIRE DES Puits** 11
- **RECENSEMENT DU PATRIMOINE FUNÉRAIRE** 14
- **LE TRÉSOR DU VEILLON** 16
- **INSTANTS DE VIE MUNICIPALE** 18
- **JEAN LANDAIS [OU LANDOIS]** 21
- **LIVRE D'OR 14-18** 23
- **TÉMOIGNAGE DE MAURICE DORIE [1937-1945]** 25
- **HISTOIRE D'UN LIEU : DE LA TEMPLERIE À VENDÉE AIR PARK** 37
- **AU TEMPS DES MOULINS** 45
- **1809 : PLAIDOYER DES TALMONDAIS AUPRÈS DE L'EMPEREUR NAPOLEON 1^{er}
POUR RELANCER LES ACTIVITÉS MARITIMES ET COMMERCIALES DU « HÂVRE DU PERRYAY »** 49
- **HISTOIRE D'UN PERSONNAGE :
CHARLES JEAN MARIE ALQUIER, ÉPHÉMÈRE TALMONDAIS** 63

> La gare de Talmont



SON ORIGINE

En France vers 1900, sur les 10 000 kms de lignes secondaires, on comptait la moitié en type « tramway » et l'autre moitié en « chemin de fer d'intérêt local ».

De Talmont, deux lignes furent ouvertes. Celle de Talmont ↔ Champ-Saint-Père datant du 25 mars 1902 et faisait 38,251 km. Le départ était des Sables d'Olonne à 7 h et s'arrêtait à Talmont à 7 h 45 puis passait par Saint-Hilaire la Forêt, Avrillé, Moutiers les Mauxfaits, Saint-Vincent sur Graon, le Givre et arrivait à Champ-Saint-Père à 9 h 28.



La ligne Talmont ↔ Luçon fut la dernière ligne construite du réseau départemental vendéen de tramway pour une distance de 46,906 km. L'embranchement situé rue des Barges fut ouvert le 8 juin 1930.

Crédit photos : Chemins de fer départementaux - Coll,part - Source : archives de l'association du Vircouët de Longeville ; Michel Haouy , ADV La Vendée des petits trains.

Petit à petit, ces deux lignes furent supprimées :

■ Trafic voyageurs par fer :

Talmont ↔ Champ-Saint-Père le 1^{er} janvier 1935 ; Les Sables ↔ Luçon le 31 décembre 1949.

■ Trafic marchandises par fer :

Talmont ↔ Champ-Saint-Père le 16 septembre 1948 et Les Sables ↔ Talmont le 31 décembre 1949.

■ Fermeture de tout trafic fer/route :

Talmont ↔ Champ-Saint-Père le 1^{er} octobre 1949 et les Sables ↔ Luçon 31 décembre 1949.

LES BÂTIMENTS

Pour répondre au cahier des charges, les bâtiments devaient être le plus simple possible. Les dépôts étaient destinés au stockage et à l'entretien du matériel. Les véritables ateliers de réparation se trouvaient à la Roche sur Yon puis aux Sables d'Olonne. Pour compléter les dépôts, il a été édifié aux endroits cruciaux des simples remises à machines et automotrices, notamment à Talmont, Angles, Champ-Saint-Père...

La gare comportait un corps de bâtiment généralement habité par les agents de la compagnie. Talmont disposait d'une simple remise à machines et automotrices.



Vue actuelle
L'office HLM de Vendée a construit des logements en 2008. La gare a conservé son architecture ancienne sous la demande des élus.

Crédit photos : Coll.part- Ville de Talmont
Source : archives de l'association du Vircouët de Longeville



Le ballastage était composé de pieux concassés et de sable siliceux, venant des carrières locales. Pour des raisons économiques, la ligne fut construite en accotement des routes poussiéreuses de l'époque. Cette solution choisie par l'Etat évitait les expropriations liées à un tracé à travers champs. Les ouvrages d'art propres au réseau étaient de ce fait peu nombreux. A Talmont, un pont à carcasse métallique fut nécessaire pour enjamber le chenal du Payré. Les rails de la ligne étaient constitués de barres de 10 mètres pesant 30 kg/m (au lieu de 17 kg/m), pour un plus grand confort des voyageurs et du matériel. Tout cela grâce à des stocks de matériel de la compagnie de l'Etat. Ils sont encore visibles rue du marais Potet, près du parking du Payré.

LES USAGERS

Il semble que la gare a permis le transport tant de voyageurs que des marchandises. Il permettait l'accès aux foires de la région. Par ailleurs les petites industries locales bénéficiaient de ce service : la briqueterie, la scierie, le moulin.

Service du 2 novembre 1942

| Ligne des Sables-d'Olonne à Luçon | | | | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------|------|-------|-------|-------|---------------------------------|------|-------|-------|-------|-------|
| STATIONS | 51 | 21 | 53 | 23 | 55 | STATIONS | 52 | 22 | 54 | 26 | 56 |
| LES SABLES-D'OLONNE dép. | 6 30 | 7 25 | 11 50 | 15 20 | 18 40 | LUÇON dép. | 6 20 | | 12 15 | | 18 30 |
| Le Petit-Jubilé (a. f.) | 6 33 | 7 28 | 11 54 | 15 23 | 18 43 | Octroi (a. f.) | 6 23 | | 12 19 | | 18 33 |
| La Rudelière (a. f.) | 6 36 | 7 31 | 11 56 | 15 26 | 18 46 | Béugné-Abbé (a. f.) | 6 26 | | 12 23 | | 18 36 |
| Le Puits-Rochais (a. f.) | 6 41 | 7 36 | 12 1 | 15 31 | 18 51 | Les Cordes (a. f.) | 6 29 | | 12 27 | | 18 39 |
| Le Mouzinière (a. f.) | 6 44 | 7 39 | 12 7 | 15 36 | 18 54 | Chasnaïs (a. f.) | 6 32 | | 12 30 | | 18 42 |
| Les Arpents (a. f.) | 6 47 | 7 42 | 12 11 | 15 39 | 18 57 | Les Voureuls (a. f.) | 6 36 | | 12 35 | | 18 46 |
| La Vieille-Biée (a. f.) | 6 52 | 7 47 | 12 16 | 15 44 | 19 2 | Lairoux | 6 37 | | 12 37 | | 18 47 |
| La Michelière (a. f.) | 6 55 | 7 50 | 12 20 | 15 47 | 19 5 | Le Raccord (a. f.) | 6 42 | | 12 43 | | 18 52 |
| La Rosière (a. f.) | 6 58 | 7 53 | 12 24 | 15 50 | 19 8 | Saint-Denis-du-Payré | 6 48 | | 12 51 | | 18 58 |
| Talmont arr. | 7 1 | 7 55 | 12 27 | 15 52 | 19 10 | Grues | 6 54 | | 12 58 | | 19 4 |
| Talmont dép. | 7 10 | | 12 50 | | 19 20 | Clos-Vieux (a. f.) | 7 2 | | 13 8 | | 19 12 |
| La Cailletière (a. f.) | 7 13 | | 12 53 | | 19 23 | Morieq (a. f.) | 7 7 | | 13 15 | | 19 17 |
| L'Envoisière (a. f.) | 7 19 | | 13 1 | | 19 29 | Angles arr. | 7 10 | | 13 20 | | 19 20 |
| La Davière (a. f.) | 7 21 | | 13 4 | | 19 31 | Angles dép. | 7 23 | | 13 56 | | 19 32 |
| Jard | 7 25 | | 13 8 | | 19 35 | L'EpINETTE (a. f.) | 7 26 | | 13 58 | | 19 34 |
| Saint-Vincent-sur-Jard | 7 28 | | 13 12 | | 19 38 | Les Arpilliers (a. f.) | 7 30 | | 14 3 | | 19 38 |
| La Raisinière (a. f.) | 7 33 | | 13 18 | | 19 45 | Les Rabouillères (a. f.) | 7 32 | | 14 6 | | 19 40 |
| Longeville | 7 41 | | 13 25 | | 19 51 | La Chaîne (a. f.) | 7 36 | | 14 11 | | 19 44 |
| La Chaîne (a. f.) | 7 46 | | 13 30 | | 19 55 | Longeville | 7 40 | | 14 16 | | 19 50 |
| Les Rabouillères (a. f.) | 7 49 | | 13 35 | | 19 59 | La Raisinière (a. f.) | 7 46 | | 14 23 | | 19 56 |
| Les Arpilliers (a. f.) | 7 51 | | 13 38 | | 20 1 | Saint-Vincent-sur-Jard | 7 51 | | 14 29 | | 20 1 |
| L'EpINETTE (a. f.) | 7 55 | | 13 43 | | 20 5 | Jard | 7 54 | | 14 33 | | 20 4 |
| Angles arr. | 8 10 | | 13 45 | | 20 7 | La Davière (a. f.) | 7 58 | | 14 37 | | 20 8 |
| Angles dép. | 8 13 | | 13 55 | | 20 20 | L'Envoisière (a. f.) | 8 1 | | 14 40 | | 20 10 |
| Morieq (a. f.) | 8 13 | | 13 59 | | 20 23 | La Cailletière (a. f.) | 8 8 | | 14 48 | | 20 18 |
| Clos-Vieux (a. f.) | 8 18 | | 14 6 | | 20 28 | Talmont arr. | 8 10 | | 14 51 | | 20 20 |
| Grues | 8 26 | | 14 16 | | 20 36 | Talmont dép. | 8 20 | 11 50 | 15 15 | 19 30 | 20 30 |
| Saint-Denis-du-Payré | 8 32 | | 14 23 | | 20 42 | La Rosière (a. f.) | 8 22 | 11 52 | 15 18 | 19 32 | 20 32 |
| Le Raccord (a. f.) | 8 38 | | 14 31 | | 20 48 | La Michelière (a. f.) | 8 25 | 11 55 | 15 22 | 19 35 | 20 35 |
| Lairoux | 8 44 | | 14 38 | | 20 54 | Les Vieilles-Biées (a. f.) | 8 28 | 11 58 | 15 26 | 19 38 | 20 38 |
| Les Voureuls (a. f.) | 8 48 | | 14 44 | | 20 58 | Les Arpents (a. f.) | 8 33 | 12 5 | 15 31 | 19 43 | 20 43 |
| Chasnaïs (a. f.) | 8 51 | | 14 48 | | 21 1 | Le Mouzinière (a. f.) | 8 36 | 12 8 | 15 37 | 19 46 | 20 46 |
| Les Cordes (a. f.) | 8 54 | | 14 48 | | 21 1 | Le Puits-Rochais (a. f.) | 8 39 | 12 11 | 15 41 | 19 49 | 20 49 |
| Béugné-Abbé (a. f.) | 8 54 | | 14 52 | | 21 4 | La Rudelière (a. f.) | 8 44 | 12 16 | 15 46 | 19 54 | 20 54 |
| Octroi (a. f.) | 8 57 | | 14 56 | | 21 7 | Le Petit-Jubilé (a. f.) | 8 47 | 12 19 | 15 48 | 19 57 | 20 57 |
| LUÇON arr. | 9 1 | | 15 1 | | 21 10 | LES SABLES-D'OLONNE arr. | 8 50 | 12 22 | 15 52 | 20 1 | 21 1 |

NOTA. — Les trains ne circulent pas les Dimanches et Fêtes.

NOTA. — Les trains ne circulent pas les Dimanches et Fêtes.

Crédit photos : Archives communales Sources : archives du Vircouët - G.Slonneau

Chantal Sainsous

> Le travail dans les champs

« J'ai deux grands bœufs dans mon étable ... »

Cette vieille chanson, probablement inconnue de nos jeunes générations, n'intéresse plus personne, et pourtant... Il n'est pas si loin le temps où l'on pouvait les voir, ces deux grands bœufs, aux premières places, à l'entrée de l'étable. Fort heureusement, la plupart des étables existent toujours et les bœufs sont toujours présents dans nos campagnes mais ils logent dans des stabulations « pour faire de la viande ».



Crédit photos : G. Traineau

Jusque dans les années cinquante, leurs prédécesseurs même s'ils finissent également sur l'étal du boucher avaient souvent rendu de grands services à leurs maîtres. Dans notre région, on utilisait exclusivement les bœufs pour tous les gros travaux de la ferme. Divers outils et matériels de l'époque sont encore visibles à l'intérieur ou aux abords des anciens bâtiments d'exploitations agricoles.

S'il n'est plus possible, sauf rares exceptions, de reconstituer les différentes scènes qui ont été le quotidien de nos cultivateurs, ils sont encore nombreux à pouvoir nous en parler.

L'une des plus nobles et des plus importantes, était le **labour**, travail effectué généralement pendant deux grandes périodes : au printemps pour préparer la terre destinée aux plantes fourragères (betteraves, choux, blé noir, mille...) et à l'automne pour les semailles de céréales principalement le blé (les tchuvrâilles).

Les opérations de labour mettaient en œuvre trois éléments essentiels : une charrue, un attelage de bœufs ou de vaches, un ou deux conducteurs de bœufs appelés des **toucherons**.

LA CHARRUE

Elle était adaptée à la force des bœufs et même parfois dans les petites exploitations aux attelages de vaches mais également à la force de l'homme qui devait la tenir ou la manipuler. On avait donc la plupart du temps des charrues métalliques à un soc, de tailles légèrement différentes qui permettaient « d'emmener » plus ou moins large. Il existait un autre type de charrue appelée brabant, dotée de socs réversibles que l'on tournait à chaque bout « dou sion ».



Crédit photos : J. Gaurieau

L'ATELAGE

Il était presque toujours constitué de paires de bœufs sélectionnés soigneusement et formés pour les gros travaux. Pour le labour, on liait habituellement trois paires de bœufs positionnés suivant leur âge et leurs aptitudes afin d'obtenir un attelage homogène, capable d'un bon rendement pendant plusieurs jours de durs labeurs. Les jeunes bœufs étaient incorporés au milieu de l'attelage pour un dressage très progressif, ce qui pouvait porter à huit, voire dix, le nombre de bêtes attelées.



Crédit photos : R. Garcé

LES CONDUCTEURS D'ATELAGE OU «TOUCHERONS»

Dans une exploitation agricole, presque tout le monde avait été appelé à «toucher» les bœufs. Mais on peut dire qu'il y avait des spécialistes à qui l'on confiait le plus souvent la conduite des bœufs. Les bons toucherons avaient des aptitudes naturelles pour cela. Ils aimaient leur travail et en étaient fiers. Les styles pouvaient varier : certains toucherons faisaient beaucoup de bruit, d'autres menaient leur attelage tout en douceur. On pouvait donc entendre, parfois de loin, soit des invectives à l'égard d'un ou plusieurs bœufs » parce qu'ils travaillaient mal, soit des encouragements accompagnés de chants ou de sifflements qui exprimaient alors la satisfaction du toucheron. On appelait cela « **bouéler** ».



Crédit photos : J. Gautreau

Jacques Gautreau

> Inventaire des puits

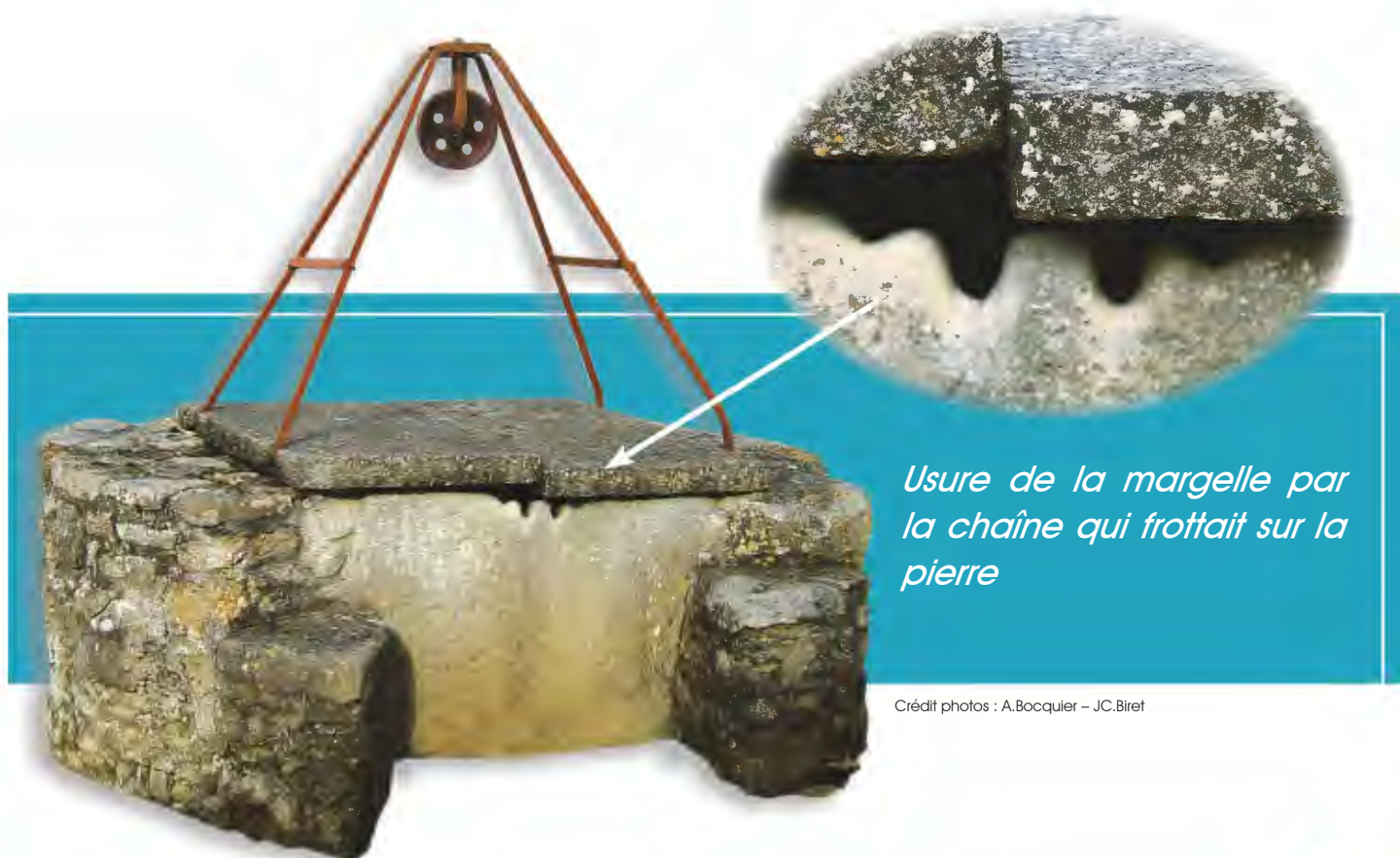
« Quand l'allé cri d'l'ève o pouët d'la djitère ... »

IMPASSE du POUËT

Pourquoi recenser les puits de la commune ? Le passage du service d'eau dans les années 1955-1960 a supprimé la fonction principale des puits puisque l'eau arrivait désormais directement au robinet. Aussi de nombreux puits ont été comblés ou arasés à cette époque. Pourtant, le puits était un lieu de rencontre incontournable animant la vie du village ou du quartier. En allant chercher son eau, « on taillait une bavette » avec les voisins et les voisines !

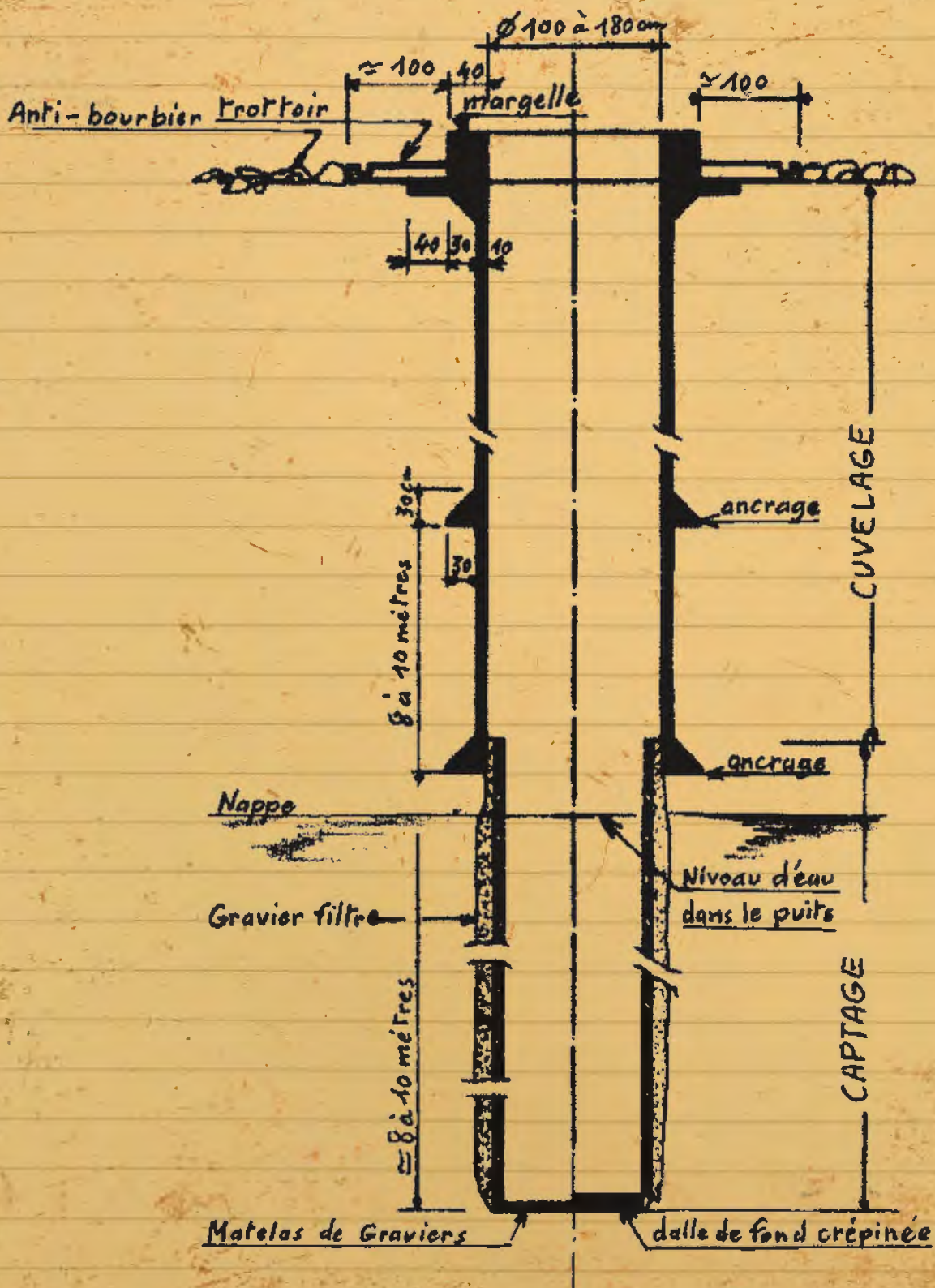
Comme ces témoins du passé diminuent d'année en année, nous nous sommes mobilisés pour conserver une trace de ce petit patrimoine si particulier. Nous avons commencé notre recensement par les hameaux de la Guittière et du port. Nous poursuivrons notre démarche sur l'ensemble de la commune. Nous remercions tous les propriétaires de puits qui nous ont bien accueillis.

Jean-Claude Biret et André Bocquier



Crédit photos : A.Bocquier – J.C.Biret

Les différentes parties d'un puits



Source : Comité interafricain d'études hydrauliques

L'inventaire des puits de la Guittière fait ressortir une variété architecturale importante. On trouve différentes constructions de puits : en pierre ou bétonné, avec ou sans margelles, avec un treuil ou une poulie, avec des tuiles....



Le puits communal avec sa pompe alimentait une partie du hameau en eau potable pour les personnes et les animaux.

Ce puits à Ilaude a été reconstruit par son propriétaire en 1985. Sa source n'a jamais tari que ce soit en 1976 ou en 2003.



Crédit photos : A.Bocquier – J.C.Biret
G. Favreau

« Ah ! Si les puits pouvaient parler, ils en auraient des histoires à raconter ! »



Puits à margelle, port de la Guittière, encore en service pour l'arrosage du potager.

Crédit photos :
A.Bocquier - J.C.Biret

> Recensement du patrimoine funéraire

Nous avons depuis quelques mois, commencé l'inventaire du patrimoine funéraire dans les cimetières de Talmont. L'objectif de ce travail, est de garder en mémoire les anciennes sépultures, qui faute d'entretien au fil des ans se dégradent. C'est aussi une manière de suivre l'évolution, des styles, des matériaux employés, des symboles

Cela consiste à répertorier, les spécificités de la sépulture : son orientation, son style, son état de conservation, ses particularités, les noms et dates, l'épithaphe...avec le support de photos. Ne sont recensées que les tombes avant 1950.

Pour ce faire, une fiche identifiant la tombe est remplie, des photos appuient cette identification, ensuite toutes ces données sont informatisées et archivées

QUELQUES CONSTATS

Actuellement au cimetière de St Hilaire, 2 sections ont été répertoriées soit environ une soixantaine de sépultures. La plus ancienne que nous ayons pu dater est de 1820.



Entre les années 1930 et 1945, nous retrouvons le même style : stèle, croix et entourage en ciment dessus en terre ou gravier avec aussi de très belles croix en fer forgé.



Parfois un espace jardinière, avec couronne de fleurs en céramique

Dans les années 1920, les stèles sont assez petites avec de très grandes croix, le matériau le plus utilisé est le ciment, bien que parfois la stèle soit en tuffaut, dans lequel l'épithaphe est gravé.

Cependant, pour la majorité, ce sont des plaques de marbres, gravées en lettre or, qui sont posées sur la tombe, ou appliquées sur la stèle.



*Un cénotaphe datant de 1901, en pierre de tuffaut.
Peu de sépultures de ce type*



LES SYMBOLES

L'acacia des francs-maçons évoque la mort indispensable pour passer à une nouvelle vie induite par l'initiation. La tombe date de 1886. *



La couronne est symbole d'éternité par le cercle qu'elle épouse, forme sans début, sans fin. Ici avec des glands, ils suggèrent le printemps et la promesse d'une nouvelle naissance, la renaissance. Ils sont aussi une allusion plus ou moins explicite au sexe masculin et à la conception*. Tombe de 1886.

L'œil inscrit au milieu d'un triangle est l'œil de dieu le centre d'un triangle symbolise, le Père, le fils et le St Esprit.* Tombe de 1895.



Un symbole très particulier : des bouteilles à l'intérieur d'une stèle !

La croix en tombant a ouvert la stèle qui nous a en effet révélé, un bien curieux symbole. Trois membres de la même famille reposent à cet endroit, le premier en 1901, le dernier en 1934. Pourquoi ces bouteilles ? Aucune indication dans l'épitaphe. Actuellement nous ne formulons que des hypothèses, peut-être avez-vous une petite idée, que nous serions très heureux de partager avec vous. Alors n'hésitez pas à nous contacter.



SERVICE AFFAIRES GÉNÉRALES - ARCHIVES
02 51 90 60 42

*Source : Jacky Legge, Conservateur du Patrimoine architectural des Cimetières tournaisiens et Coordinateur de la Commission pour la Sauvegarde du Patrimoine architectural des Cimetières de l'Entité de Tournai

*Chantal Chapron
Liliane Richard*

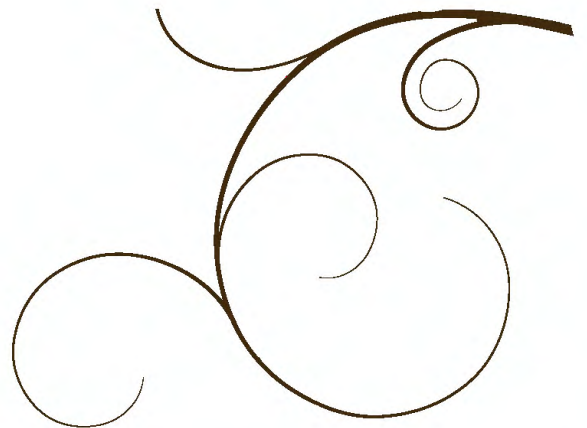
> Le trésor du Veillon

Des pièces par milliers

En août 1857, une taupe amena à la surface du sol d'un champ au Query-Pigeon (à l'époque Quéruis-Pigeon) à 500 m au nord du Veillon plusieurs pièces couvertes de vert de gris. Un jeune domestique de ferme les ayant recueillies, piocha, et à 15 cm de profondeur, rencontra un véritable trésor de pièces. Comme son maître les considérait sans valeur, il en fit la distribution aux gens d'alentour. Des femmes de Bourgenay creusèrent en cachette proche du lieu, et mirent à jour un vase en bronze qu'elles brisèrent et d'où sortirent des bijoux d'or et d'argent. A ce même moment, le sanctus sonnait à l'église de Talmond (orthographe de l'époque). Craignant Satan (car il possède tout ce qui est en terre), elles abandonnèrent une grande partie des objets et s'enfuirent. Quelques heures après, des paysans moins superstitieux achevèrent les fouilles. Ils se sont trouvés en présence d'un petit caveau maçonné (1,66 m de long, 1 m de large et 0,50m de haut), aménagé dans un mur d'une antique villa.

PARMI LES TROUVAILLES

Deux vases de bronze,
plus de 30 bagues ou anneaux d'or et d'argent,
des boucles d'oreille en or,
des bracelets,
deux styles en argent,
28 à 30 cuillères d'argent,
une dizaine de monnaies d'or,
25 à 30 000 monnaies d'argent et de bronze,
un grand bronze de Julie, femme de Septime Sévère,
un médaillon d'Alexandre Sévère et de Mamée en bronze.....



Vases de bronze

Crédit photos : Musée de Vendée
Source : Ferdinand Ydier La Vendée – Les circuits touristiques dans Olona 1960

Grâce aux nombreuses monnaies, on peut savoir l'âge du dépôt, vers 264 de notre ère. Ces trésors furent probablement enfouis par le propriétaire des lieux au moment où des hordes de barbares déferlèrent sur la Gaule.



Pièce de monnaie à l'effigie de Postume - Cologne



Pièce de monnaie à l'effigie de Postume (259-268). Son buste radié à droite. Hercule debout à gauche.

Crédit photos : L.Trichet

On trouva plusieurs centaines de deniers d'argent à bon titre de Claude à Septime Sévère. Mais l'essentiel des monnaies se composait d'antoniniani (pièce utilisée sous l'Empire romain, d'abord en argent puis en bronze, il vaut deux deniers) des empereurs, de Gordien III (238-244) jusqu'à Postume (260-269), présent pour plus de 20 000 exemplaires.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là, en mars 1979 lors de construction de la deuxième tranche du parking de château Guibert, un élu parle avec Mr Renard, professeur à l'université de Nantes, d'un mur en granit affleurant la surface, des fouilles furent entreprises qui mirent à jour le soubassement d'une villa gallo-romaine et de 2 bassins de 6,2 mètres carrés chacun. Dans le bassin sud qui devait être surmonté d'une charpente, on a retrouvé une épaisse couche de brûlé contenant des fragments de tuiles et des clous. Il fut retrouvé sur place des coquillages en grand nombre (bigorneaux, patelles, huîtres) ainsi que des os de bovidés.

Il semblerait que cette villa ait été occupée du premier au troisième siècle de notre ère où le site a été détruit par un incendie.

Quelque semaines plus tard il fut découvert à quelque mètres de la villa des pièces en bronze dont environ 8500 ont été répertoriées s'arrêtant au règne de Victorin (261-271).

Actuellement les pièces et les bijoux sont conservés au musée Dobrée de Nantes ainsi qu'à l'Historial de Vendée.

Pour mémoire :

- *Septime Sévère : empereur romain d'origine berbère de 193 à 211 de notre ère*
- *Alexandre Sévère empereur romain de 222 à 235*
- *Julia Mamée : mère d'Alexandre Sévère*

Jean Pigné

► Instants de vie municipale

Les Maires de Talmont & Saint-Hilaire d'hier à aujourd'hui.

Un nouvel hôtel de ville a été construit pour améliorer les services apportés aux citoyens. A l'occasion de son inauguration en novembre 2008, une exposition sur les municipalités précédentes a été présentée. En voici un extrait. Afin d'améliorer son fonds iconographique, les archives communales sont toujours à la recherche de photos et cartes postales des hôtels de ville. CONTACT 02 51 90 60 42

Les archives municipales

LES MAIRES DE TALMONT

1790

La mention de « Monsieur le Maire » apparaît la première fois avec Mathurin Brechard.

1790 Thibaut

1790 Jean-Baptiste Marolleau.

1791 Ganeau

1792 Jean-Baptiste Pelzatti

[1795-1796 : fusion des communes]

1800 Albert Josain

1805 Paul Theumazeau

1808 François Gillaizeau

1815 Pierre Garnier

1830 Joseph Gaudin

1832 Alexis Duroussy

[1834-1849 : fusion des communes]



François Gillaizeau



Aimé Batiot

1850 Alexis Duroussy

1857 Eugène Gillaizeau

1876 Aimé Batiot

1877 Eugène Gillaizeau

1878 Aimé Batiot

1889 Georges Batiot



Eugène Gillaizeau



Georges Batiot

Crédit photos : Coll. Part.



Sylvain Phelippeau

Henri Aveline recevant le Général de Gaulle de passage en Vendée en mai 1965.

Credit photos : Coll. Fort, Y.Branger, A.Aveline, J.Gautreau



Vincent Branger



Jean Guesneau



- 1929 Vincent Branger
- 1941 Constant Collinet
- 1941 Louis Perrocheau
- 1944 Fernand Delaire
- 1945 Jean Guesneau
- 1953 Sylvain Phelippeau
- 1961 Henri Aveline
- 1971 Sylvain Phelippeau

LES MAIRES DE SAINT-HILAIRE DE TALMONT

1790 Simon Gamier devient maire, après avoir été Syndic depuis 1788.

1790 Charles Duroussy

1792 Louis Joslain

1792 Jean Landais

1793 Jean Levesque

[1795-1796 : fusion des communes]

1800 Jean-Baptiste Gamier

1805 Auguste Gamier

1808 Paul de Bessay

1815 A.D La Coudraye



*Le Comte Georges
de la Rochethulon*



*Le Comte Emmanuel
de la Rochethulon*



*Catherine
de la Rochethulon*

*Célestin
Marsaud*

1954 Catherine de la Rochethulon

1959 Célestin Marsaud

1965 Jean de la Rochethulon

1825 Pierre Dorin

1830 Pierre Marie Bronneau

1850 Martial Bronneau

1870 Antoine Gullbaud

1871 Martial Bronneau

1888 Arthur de Beaumont

1892 Vicomte Joffrey de Beaumont

1900 Comte Georges de la Rochethulon

1902 Charles Boutolleau

1919 Comte Georges de la Rochethulon

1941 Eugène Robin

1944 Joseph Vital

1945 Comte Emmanuel de la Rochethulon

LES MAIRES DE TALMONT-SAINT-HILAIRE



*Jean de la
Rochethulon*



*Pierre
Berthomé*

1795-1796 Landais

1837-1847 François Gillalzeau

1847-1848 Alexis Duroussy

1848-1849 Martial Bronneau

1974-2001 Jean de la Rochethulon

2001 Pierre Berthomé

> Jean LANDAIS (ou LANDOIS)

Né à Aubigny le 25 septembre 1763

Décédé à Bourbon Vendée (La Roche sur Yon) le 15 août 1834

Premier maire de Talmont Saint Hilaire
Jean Landais est né à Aubigny le 25 septembre 1763, fils de Pierre-Joachim LANDAIS, fermier, et de son épouse Marie Arnaud qui décède des suites de l'accouchement deux jours après.

Il est élevé à Aubigny avec son frère Pierre-Marie-Aimé né en 1761 et sa sœur Marie-Jeanne-Ursule née en 1762 jusqu'au décès de son père en 1773. Il semble que le père ne s'étant pas remarié, les enfants aient été pris en charge à cette date par des parents, en particulier Jean par un nommé François REILLET, habitant la paroisse de Saint-Florent-des-Bois.

Les familles sont aisées et les enfants vont à l'école. Mieux, Jean, peut-être plus doué que son frère aîné, poursuit des études de droit puisqu'il est qualifié lors de son mariage de « procureur au présidial et autres cours royales de Poitiers » alors qu'il réside dans cette ville, paroisse de Notre Dame la Petite.

C'est son mariage qui amènera Jean LANDAIS à Saint-Hilaire-de-Talmont, puisqu'il épouse, le 15 novembre 1785, Louise-Jeanne MAROILLEAU; celle-ci est également issue d'un milieu aisé, et elle est la sœur du curé de Saint-Hilaire-de-Talmont qui procède à la bénédiction nuptiale. Le marié, encore mineur, est assisté de son curateur François REILLET, tandis que la mariée, née en 1760 et dont les deux parents sont également décédés est majeure. Un contrat de mariage, signé chez Maître Simon-Pierre GARNIER notaire à Saint-Hilaire-de-Talmont le 4 novembre, précise que les biens propres de Jean LANDAIS s'élèvent à 10000 livres, ceux de son épouse à 6500 livres, les époux ne mettant que 1000 livres chacun dans la communauté.

Il semble qu'après le mariage le couple se soit établi au bourg de Saint-Hilaire-de-Talmont et que Jean LANDAIS n'ait plus jamais exercé son métier de juriste, les actes le concernant le qualifient par la suite d'agriculteur ou de propriétaire. Le couple aura trois garçons, Jean né en 1789 mais décédé en 1791, Victorien né en 1792 et Alexis né en 1793. Louise-Jeanne MAROILLEAU décède à Saint-Hilaire-de-Talmont en 1796 et Jean LANDAIS ne se remariera pas.

La carrière politique de Jean LANDAIS débute en 1789. Il participe, pour le Tiers-Etat, à l'assemblée générale réunie à Poitiers en 1789 et chargée de consolider les cahiers de doléances rédigés dans les paroisses et de désigner les représentants de la province aux Etats Généraux ; il fait même partie des commissaires chargés de la rédaction des cahiers. Au plan local Jean LANDAIS entre au conseil municipal de Saint-Hilaire-de-Talmont et devient rapidement procureur de la commune. Il semble qu'un différend l'ait opposé au maire, Charles DUROUSSY, et l'ait amené à démissionner de ses fonctions en mai 1791. Lorsque Charles DUROUSSY, nommé administrateur au district des Sables-d'Olonne, doit abandonner son poste de maire Jean LANDAIS revient au conseil municipal et, après un bref intérim de Louis JOSLAIN il est élu maire de Saint-Hilaire-de-Talmont le 25 mars 1792.

Les conseils municipaux étant renouvelés en cette fin d'année 1792, Jean LANDAIS est triomphalement réélu le 2 décembre. Mais, surprise, l'élection est cassée par l'administration du district qui considère qu'il n'est pas éligible, la raison n'est pas explicitée dans les compte rendus du conseil municipal. Ce dernier s'obstine à vouloir reconduire son maire, et il faudra attendre le 6 janvier 1793 pour que Jean LEVESQUE lui succède... Pendant sa magistrature Jean LANDAIS aura vainement tenté de sauver son beau-frère le curé Jacques MAROILLEAU, emprisonné aux Sables-d'Olonne, et qui sera semble-t-il transféré dans les prisons de Fontenay-le-Comte où il mourra.

La carrière politique de Jean LANDAIS n'était cependant pas terminée, puisque lorsque le district des Sables-d'Olonne décide de fusionner les deux communes de Talmont et Saint-Hilaire-de-Talmont en 1795-1796, c'est lui qui prend la tête du nouveau conseil municipal, devenant ainsi le premier maire de Talmont-Saint-Hilaire.

Les communes à nouveau séparées, la fusion n'aura duré que quelques mois, Jean LANDAIS semble avoir abandonné la vie politique.

Au plan personnel le couple LANDAIS-MAROILLEAU semble avoir joui d'une aisance certaine. Au début du XIX^{ème} siècle, lorsqu'est dressé le premier cadastre, et alors que Jean LANDAIS est toujours vivant, les propriétés de ses enfants Victorien et Alexis sont considérables sur les communes de Talmont, Saint-Hilaire-de-Talmont et Poiroux : En particulier de nombreuses parcelles de terres et maisons au bourg de Saint Hilaire et à Bois-Jaulin, mais surtout un domaine agricole de plusieurs centaines d'hectares formé des métairies de La Billaudière, La Valissotière, La Templerie, La Rousselière, La Boussetière et La Mouzinière.

Lors des ventes de biens nationaux Jean LANDAIS fit l'acquisition en 1791, en association avec le notaire Simon-Pierre GARNIER des métairies de La Baudouinière et La Valissotière, derniers biens de l'abbaye Sainte-Croix-de-Talmont pour une somme de 22000 livres ; puis en 1798 du château reconstruit à neuf de Garnaud (il avait été très endommagé lors des évènements liés au « complot de La Proutière » en 1791), avec la métairie de la Porte de Garnaud pour 452100 francs, et enfin de la métairie de La Billetière pour 51800 francs.

Jean LANDAIS s'est éteint à Bourbon Vendée le 15 août 1834.

Ami de la famille AUDE, Jean LANDAIS est le grand'oncle de Léon AUDE qui sera secrétaire général de la préfecture de Vendée. Sa descendance est en partie restée à Talmont, par le jeu d'alliances avec les familles MICHAUD puis BRANGER.

Pierre Corny

> Livre d'or 14 - 18

Un travail de mémoire important

La Ville a reçu le 10 octobre dernier, une copie du livre d'or pour les communes de Saint-Hilaire de Talmont et Talmont. Ces recherches ont été menées en partenariat avec le Groupement Départemental de Recherches Sépulcrales et de Mémoire historique combattante de Vendée (GRM).



LE LIVRE D'OR, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il s'agit d'un livre contenant les noms des soldats « Morts pour la France » au cours de la Grande guerre.

HISTORIQUE

Dès 1915, le Sénat approuve la mise en place de plaque commémorative apposée sur les façades des mairies.

En mai 1918, la Chambre et le Sénat décident la construction de mémorial de la Grande guerre et la mise en place d'une journée de commémoration.

La loi du 25 octobre 1919 prescrit qu'un « livre d'or » devant renfermer les noms des militaires, marins, civils, « morts pour la France » sera déposé au Panthéon et que chaque commune en recevra un extrait.

Après le lancement du concours pour l'ornementation et l'édition des registres en 1920, chaque ministère met en chantier les travaux préparatoires. Ils devaient durer plusieurs années.

En 1936, aucune ouverture de crédit n'a été prévue au budget de l'Etat et le travail est arrêté, étant donné l'appréhension d'une déclaration de guerre, de plus en plus oppressante. Depuis cette période difficile aucune action n'a été engagée dans la poursuite de la réalisation de ces livres d'or.



Crédit photos : Archives communales - G. Murail

ACTIONS EN COURS

Un groupe de bénévoles composé d'adhérents aux associations d'anciens combattants s'est donné plusieurs pistes de recherches : recensement des mobilisés par mois et par année sur la période historique des régiments (création, lieu de casernement, composition, principales étapes du parcours ...) ; circonstances du décès (bataille, explications du déroulement de la journée...) ; collecte de photos ; informations sur les nécropoles militaires. En complément, le GRM Vendée effectue les recherches des fiches matriculaires des soldats. Toutes ses études permettront de remettre aux familles des disparus un dossier sur leur aïeul.

Nous recherchons des photos, cartes postales, lettres de soldats et tout élément concernant les régiments dans lesquels des Talmondais ont été engagés : 1e R.Art.col ; 51 R.Art ; 60 R.Art ; 111 A.lourde ; 117 A.lourde ; 213 R.Art ; 13 A.Col montagne ; 8 R.I ; 18 R.I ; 23 R.I ; 32 R.I ; 33 R.I ; 37 R.I ; 39 R.I ; 42 R.I ; 46 R.I ; 49 R.I ; 52 R.I Col ; 53 R.I ; 55 R.I ; 57 R.I ; 64 R.I ; 65 R.I ; 68 R.I ; 76 R.I ; 77 R.I ; 83 R.I ; 85 R.I ; 89 R.I ; 90 R.I ; 91 R.I ; 93 R.I ; 95 R.I ; 107 R.I ; 109 R.I ; 118 R.I ; 120 R.I ; 123 R.I ; 129 R.I ; 137 R.I ; 147 R.I ; 173 R.I ; 174 R.I ; 204 R.I ; 207 R.I ; 218 R.I ; 224 R.I ; 233 R.I ; 251 R.I ; 264 R.I ; 265 R.I ; 293 R.I ; 303 R.I ; 319 R.I ; 323 R.I ; 328 R.I ; 337 R.I ; 365 R.I ; 401 R.I ; 402 R.I ; 408 R.I ; 412 R.I ; 936 R.I ; 3 R.M ; 17 R.M ; 57 R.M ; 137 R.M ; 273 R.M ; 323 R.M ; 17 R.I terrestre ; 8 Bat.chass ; 18 bat.chass ; 42 Bat.chass.P ; 57 Bat.chass ; 2 R.I Col ; 3 R.I Col ; 5 R.I Col ; 7 R.I.Col ; 24 R.I Col. 33 R.I Col ; 52 R.I.Col ; 6e génie ; 9 cuir.à pied ; 15 dragons ; 2 zouaves ; 3 zouaves ; 4 zouaves.



Lucien Favreau et sa compagnie



Victorien Favreau



Lucien Favreau



Marc Papon



Crédit photos : L.Vallée ; G.Murail

Henri Murail

Témoignage de Maurice Dorie, 1937-1945

De janvier à juin 2009, la Ville a collecté des témoignages de Talmondais ayant été engagés comme soldat ou fait prisonnier lors de la seconde guerre mondiale ou bien encore tout simplement témoin de la vie quotidienne de cette époque. En juin, décédait Maurice Dorie. Nous lui rendons hommage en livrant son histoire qu'il nous avait révélée à cette occasion.

DE L'ENGAGE AU PRISONNIER DE GUERRE

« C'est au Port de la Guittière que je vois le jour le 12 novembre 1917. Du Port, je vais à l'école publique de la Guittière jusqu'à mes treize-quatorze ans, dans la classe de monsieur Gallet, et j'obtiens le certificat d'études. Mais, étant issu d'une famille d'agriculteurs, je dois, comme beaucoup d'enfants de cette époque, aller travailler à la ferme et aider mes parents. La ferme n'est pas bien grande puisqu'elle ne fait que douze hectares et nous ne possédons que quatre vaches, un cheval, quelques marais salants et des marais à poissons mais ça nous permet tout de même de vivre.

A la fin des années trente, on commence à se douter que la guerre se prépare car des militaires, entre autres le capitaine Faivre, que l'on surnomme Chaton, nous accueille le dimanche matin dans l'enceinte du château de Talmont. J'y allais avec un copain et l'on y faisait des exercices de tir, du sport... On nous incitait à faire le devancement d'appel et à intégrer l'armée. Pour pouvoir monter en grade, à l'instar de mon frère aîné qui avait été maréchal des logis, je m'engage un an avant l'âge théorique du service grâce à ce système du devancement d'appel. Tous ces exercices et cet engagement ne m'ont finalement aidé à rien puisque, engagé à vingt ans et espérant ressortir gradé au bout de deux ans, je ne suis revenu de la guerre que huit ans plus tard. Suite à mon engagement, je pars en 1937 à Vannes (Morbihan) pour faire mes deux années de service comme radio dans l'artillerie.



Maurice Dorie

Je me suis vite rendu compte que le service militaire et l'armée ne me plaisaient pas, et au moment où je dois être démobilisé, en 1939, voilà que la guerre est déclarée. Faut avouer que là, ça m'a fichu un coup au moral. C'est à partir de ce moment et jusqu'en novembre 1941 que j'ai tenu un carnet où je notais les lieux traversés et les événements importants que nous avons vécu. Je l'ai ensuite repris en mai 1945 en notant les dates et les villes traversées lors de mon retour à Talmont.



Source : M. Dorie

Dans les hautes sphères de l'Etat, on devait se douter que la guerre allait arriver car dès le 22 août 1939, nous quittons Vannes pour nous rendre à Bourges (Cher) à la caserne du 105ème RAL (105ème Régiment d'Artillerie Lourde). Je suis alors affecté comme ordonnance au sous-lieutenant Leruyer et je reste sous ses ordres jusqu'au jour de la mobilisation générale. Quand celle-ci est déclarée, nous logeons alors au foyer du soldat et à l'Ecole Normale, rue Carolus et comme nous étions déjà sous les drapeaux, nous nous chargeons d'accueillir les civils mobilisés, surtout des Africains, et à recevoir le matériel. On participe aussi à la réquisition des chevaux que l'on regroupe place du commandant Martin et place des Marronniers. Le 14 septembre nous nous rendons à Asnières les Bourges, place de la Petite Anjonnière, au nord de Bourges.

Départements de cantonnement en France entre l'engagement en 1937 et le départ pour l'Allemagne en janvier 1941.



Retour à Bourges le 23 octobre et direction la gare pour embarquer vers... une destination inconnue. Mais avant de partir, je suis astreint à dix-sept heures de garde au poste de police. Puis c'est le départ. Le train effectue plusieurs arrêts : Toury (Eure et Loire), Ormoy-Villers (Oise) où nous avons l'occasion de faire boire les chevaux, Chauny (Aisne), Tergnier (Aisne), Aulnoy (Nord). Le 24, nous débarquons à Hautmont (Nord) avant d'arriver à Bachant (Nord) à la frontière belge. En dehors de ces déplacements, on ne fait pas grand-chose, on attend que les Allemands attaquent. C'est là que le 30 octobre, comme pour fêter notre départ de cette ville, ont été réalisés des tirs de DCA (Défense Contre Avion). Nous nous rendons à Herbignies (Nord) où nous sommes affectés au point d'arrêt de Jolimetz (Nord). Le 1^{er} novembre, un incendie se déclare dans un cantonnement du 6^{ème} TA à Carnoy (Nord) juste à côté d'où l'on est. Nous restons au point d'arrêt de Jolimetz jusqu'au 14



novembre, jour de départ pour Frasnoy (Nord), toujours dans le même secteur. Le 18 du même mois, nous sommes vaccinés et le 23, nous allons visiter un cimetière allemand de la guerre de 1914-1918. Fin novembre, j'obtiens une permission qui me permet de quitter la zone du front du 25 au 8 décembre. Le reste du mois de décembre 1939 se poursuit sur les mêmes positions et il nous faut attendre les 15 et 16 janvier 1940 pour de nouveau être mis en mouvement. Durant ces deux jours, nous cantonnons sur la route de Gommegnies (Nord) à peu de distance de Frasnoy où finalement nous retournons le 17.

Maurice Dorie, à gauche, avec un lieutenant, assis, au front

Crédit photos : M.Dorie

En février 1940, je pars avec la brigade Lagarde pour effectuer un stage radio à Pommereuil (Nord) du 6 au 14. Au retour, j'obtiens une nouvelle permission du 1er au 15 mars. Le 16 mars, je suis évacué pour cause d'angine diphtérique vers l'hôpital de Cambrai (Nord). Durant les premiers jours de mon hospitalisation, du samedi au lundi, je suis gravement malade mais je me remets peu à peu, restant tout de même neuf jours à la diète. A l'hôpital, je suis soigné par plusieurs infirmières, je me souviens des noms de deux d'entre elles : mesdemoiselles Dubois et Lévêque. Je suis autorisé à sortir de l'hôpital le 6 avril 1940 mais je dois encore passer dix jours en convalescence. Lorsque ma période de repos prend fin, le 18 avril, je pars rejoindre ma batterie. Je la retrouve seulement après trois jours de voyage alors qu'elle est positionnée à Saint Jean Rohrbach (Moselle). Nous ne sommes alors qu'à douze kilomètres des Allemands et bien qu'il n'y est pas encore de combats directs, on entend souvent le canon tonner. Le 30 avril, un bâtiment de Saint Jean Rohrbach est même incendié.

Puis vient le mois de mai, terrible mois au cours duquel les Allemands déclenchent, le 10, leur offensive, marquant ainsi la fin de la période d'attente que l'on a nommé la Drôle de Guerre. Deux jours plus tard, le jour de la Pentecôte 1940, les Allemands attaquent en force sur notre secteur. Leur assaut se poursuit jusqu'au 14. Le 22 mai, nous quittons le secteur de Saint Jean Rohrbach pour nous rendre à Francaltroff (Moselle) puis nous allons embarquer le 25 à Insming (Moselle) pour Valmy (Marne) où nous arrivons le lendemain. Nous sommes ensuite conduit à Bussy le Château (27 mai 1940) où nous restons jusqu'au 7 juin 1940, jour de notre arrivée à Mailly en Champagne (Marne). Le lendemain, nous sommes à Trépail (Marne) et le 10 juin à Montchenot (Marne) à une dizaine de kilomètres au sud de Reims. Ce jour là, les Allemands lancent une forte attaque sur Reims avec de violents bombardements aériens. Le lendemain, 11 juin 1940, je me trouve à Villers-Allerant (Marne), à quelques centaines de mètres de Montchenot. Nous continuons à subir l'attaque et nous sommes pris sous le mitraillage des avions et les bombardements de l'artillerie allemande mais aussi de leur aviation.

Le 12 juin 1940, départ pour Flavigny (Marne) et le lendemain, nous continuons notre mouvement vers le sud en passant par Germaine (Marne), Condé sur Marne (Marne) et Tourbe sur Marne. Le 14 juin nous sommes à Broussy le Petit (Marne) où nous continuons à subir des tirs de l'artillerie adverse. C'est le lendemain, le 15 juin 1940, à Arcis sur Aube (Aube), que notre vie va basculer et que de soldats de l'armée française, nous allons devenir prisonniers de guerre en Allemagne.



*Groupe de prisonniers de guerre lors de leur captivité.
Maurice Dorie se trouve au centre du premier rang.*

Source : M.Dorie

UN LONG CHEMIN VERS LA CAPTIVITÉ

Un peu plus d'un mois après le déclenchement de l'offensive allemande nous subissons, de très bonne heure en ce matin du 15 juin 1940, une attaque surprise sur notre position d'Arcis sur Aube. C'était vraiment la stupeur chez nous car on ne pensait pas que les Allemands étaient avancés si loin. On avait encore confiance en notre armée et en ses capacités offensive et défensive. Mais alors qu'il faisait encore noir, leur soudaine attaque crée une grande pagaille de notre côté. Pour ne pas arranger la situation, nous n'avons rien pour nous défendre et pour compliquer les choses, nous sommes ici autant de civils que de militaires. L'attaque est d'ailleurs si rapide qu'à sept heures trente je suis déjà fait prisonnier. C'est d'ailleurs lors de cette attaque que je suis tué. C'est un copain, fait prisonnier, qui a dit avoir vu ma tombe. Quand j'ai appris ça, j'étais plutôt embêté, pas pour moi car je me savais vivant, mais surtout pour ma famille et pour sa réaction si elle venait à apprendre cette fausse mauvaise nouvelle. Alors, dès que l'on a pu écrire, mais longtemps après le début de notre captivité, je lui ai fait tout de suite savoir que j'allais bien. Cette erreur peut peut-être s'expliquer par le fait que pendant la guerre, j'avais un casque trop petit pour moi et lors de notre recule, j'en ai trouvé un à ma taille que j'ai pris en abandonnant le premier. Bien que je pensais avoir fait toute les démarches auprès de ma famille et de la mairie, après la guerre, cette erreur a duré un certain temps car finalement, rien n'avait été officiellement fait. Après mon retour, on a même reçu un colis contenant les affaires du soldat mort auquel mon identité avait été donnée. Il a donc fallu recommencer les démarches pour que je puisse officiellement retrouver la vie et retourner le colis à ses véritables ayant droits.

Mais bon, on n'en est pas encore au retour et à ses tracasseries administratives. Pour l'instant, nous sommes entre les mains des Allemands et là on se dit alors que l'on est vraiment foutu, que tout est fini. En plus, on nous faisait croire n'importe quoi en nous disant que bientôt nous serions libérés. Mais, au lieu de la libération tant promise, a commencé pour nous une longue et difficile route devant nous conduire en Allemagne. La première conséquence de la captivité, c'est que nous sommes complètement coupés du monde, ce qui a un effet démoralisateur. On ne savait alors plus rien de ce qui se passait et on a dû attendre longtemps avant d'avoir des nouvelles des événements. Dès le lendemain de notre capture, on nous conduit au camp de Mailly (Aube) où nous sommes trois jours sans rien manger. Dans ce camp, sont regroupés des milliers de soldats français, vivant dans la saleté et qui sont dévorés par les poux. C'est dans ce camp que je retrouve les copains qui me croyaient mort. Notre départ de ce camp s'effectue le 23 juin 1940, en direction de la ferme de Saint Laurent à Compertrix (Marne), près de Châlon en Champagne. Quarante-cinq kilomètres à pied et deux jours sans manger. Ce n'est que le 24 juin, que nous avons pu trouver de quoi nous caler un peu l'estomac : des betteraves et des orties... que nous avons avalé crues. Nous passons la fin du mois au même endroit et le 1er juillet 1940, nous faisons marche arrière et nous retournons au camp de Mailly. Encore à pied et encore deux jours sans la moindre nourriture.



Visa du Stalag pour obtenir ces photos avant envoi aux familles

Nous restons plus d'une quinzaine de jours dans ce camp avant de reprendre la route, à pied. Le 18 juillet, nous quittons donc Mailly et nous passons par Châlon en Champagne (Marne), Reims (Marne), Laon (Aisne) et Liart (Ardennes) pour arriver le 19 juillet 1940 à Charleville (Ardennes). De là, après une marche de trente-trois kilomètres, nous retournons dormir à Liart dans l'église.

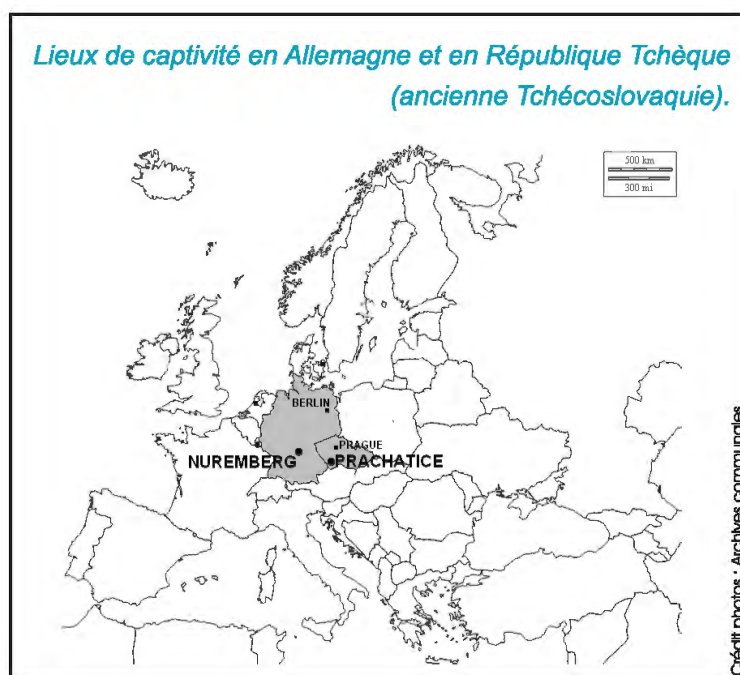
Nouveau départ et nouvelle marche, de onze kilomètres le 20 juillet pour Maimbressy (Ardennes) où nous cantonnons jusqu'au 31 juillet. Ce jour là, nous quittons cette petite ville pour Rocquigny (Ardennes). De Rocquigny, nous partons le 2 août pour une nouvelle étape de huit kilomètres à pied, en direction de Le Fréty (Ardennes). Le 8 août 1940, après quelques jours de repos, les Allemands nous font encore déménager pour nous rendre à sept kilomètres de notre cantonnement actuel, à Blanchefosse (Ardennes). Plusieurs mois se passent dans ce camp, jusqu'au 8 janvier 1941 lorsque de nouveau nous prenons la route, mais cette fois, pour notre dernière étape avant l'Allemagne.

L'ARRIVÉE ET NOTRE VIE EN ALLEMAGNE

Après presque sept mois de captivité en France, et alors que l'on nous parle toujours de nous libérer, nous quittons Blanchefosse le 8 janvier 1941 pour Mézières d'où nous embarquons le 19 janvier pour l'Allemagne. Comme auparavant, nous n'avons pas beaucoup à manger. Heureusement, nous restons solidaires et avec les copains, nous partageons tout ce que l'on a. Néanmoins, beaucoup sont malades et sont atteints de la dysenterie. Moi-même atteints, je pense être sauvé grâce à des pommes vertes que nous avons découvertes et dont nous nous sommes gavés. On nous a conduit ensuite à travers l'Allemagne dans des wagons à bestiaux où nous sommes entassés à 40-50 soldats. On n'avait aucune idée de l'endroit où l'on allait. A ce moment-là, on n'est plus des hommes, plus rien, on a plus rien dans la tête. On pouvait mourir n'importe où et n'importe comment, ça ne semblait intéresser personne.

Nous sommes finalement conduits dans un camp à Nuremberg où nous arrivons le 21 janvier 1941. Là nous sommes soumis à un nettoyage car nous sommes recouverts de poux. Puis, le 25 janvier, on nous transporte en Tchécoslovaquie, à Prachatice, à environ 150 kilomètres au sud de Prague où nous arrivons le 26. Avec vingt-quatre autres camarades, je suis emmené dans un kommando situé en pleine forêt en remplacement de Belges qui sont alors conduit dans un autre camp situé à une vingtaine de kilomètres. Ce n'est que quelques temps

après notre arrivée ici que nous avons pu correspondre avec nos familles. Pas trop souvent, une fois tous les quinze jours ou tous les mois et sur des lettres fournies par les Allemands. Tout était alors contrôlé et l'on ne pouvait pas écrire n'importe quoi. On se contente alors de banalités afin de rassurer les nôtres sur notre état de santé et leur dire que l'on est en vie.



Nos conditions ici s'améliorent un peu mais on a toujours faim. J'avais alors une vingtaine d'années et durant toute ma captivité j'ai eu faim. Certains camarades mangeaient correctement mais ce n'était pas mon cas car ma patronne ne me donnait pas grand-chose. Alors ils m'ont aidé. Au bout d'un certain temps, on a pu recevoir des colis de nos familles mais aussi de la Croix Rouge. Dans ces derniers, que l'on disait envoyés par Pétain, se trouvaient des « biscuits de guerre » et mes copains qui avaient suffisamment à manger me les gardaient. C'est donc grâce à ces biscuits que j'ai tenu le coup.

En juin 1941, nous sommes vaccinés contre le typhus. N'ayant aucune confiance dans les Allemands, on s'est alors demandé si ce n'était pas en réalité destiné à nous tuer. Mais non, il semble que c'était pour notre bien, et le leur, car en temps de guerre, les maladies se répandent beaucoup plus rapidement qu'à l'ordinaire et ils devaient craindre les épidémies.

Dans notre camp, une maison, nous ne faisons que dormir car la journée je vais, dès le 27 janvier 1941, travailler en forêt pour couper du bois avec dix-neuf camarades. Pendant quelques temps de juillet à octobre 1941, je change d'activité et je vais travailler chez des paysans. Je passe l'été à faucher à la main, ce que je n'avais jamais autant fait jusqu'à maintenant. A ce moment-là, mon patron est sympa et j'y suis plutôt bien.

Au camp, un gardien venait nous chercher le matin et nous reconduisait le soir. Vers la fin de notre captivité, cette surveillance s'est assouplie car on se rendait au travail et l'on rentrait tout seul. Retrouver les copains le soir nous a à tous permis de tenir car la solidarité entre nous était très forte et pouvoir discuter nous permettait de nous changer les idées. Ce n'est pas la seule chose qui s'est assouplie car nous avons réussi à obtenir le dimanche pour pouvoir faire du sport ou se reposer. Mais même avant cette concession, ceux qui voulaient aller à la messe le pouvaient.

Nos repas étaient fournis, dans les conditions et les quantités déjà vues, par nos patrons pour qui nous allions tous les jours travailler en forêt. L'environnement est dur, notamment l'hiver car il y a beaucoup de neige et nous avons été, durant toute notre captivité, vêtu seulement de nos vêtements militaires. Ces vêtements, que nous devions laver et entretenir nous même étaient insuffisants et souvent, nous avons eu très froid. Quand il y avait trop de neige, on nous envoyait la déblayer dans les rues de Prachatice comme en février 1941, hiver où elle tombera encore en abondance jusqu'au mois d'avril. Pour cette même année 1941, elle reviendra dès le début du mois d'octobre et même lorsqu'il en tombe beaucoup, nous allons tout de même travailler, ce que nous avons toujours dû faire et cela par n'importe quel temps.



Crédit photos : M. Dole

Photographie de Prachatice

Au cours du mois d'avril 1941, des changements ont lieu au sein de notre groupe. Cinq copains partent travailler ailleurs et un autre, Bigot, rentre en France le 2 juin 1941. Le 30 octobre 1941, neuf nouveaux prisonniers français arrivent pour travailler avec nous.

Où nous étions, il y avait une usine avec un patron qui parlait bien français. Ce fut une chance pour nous car en plus, c'était quelqu'un d'honnête, de droit et qui nous a aidés. Dès que l'on avait un problème, c'était lui que l'on allait voir. Il faut malheureusement dire que tout le monde n'était pas comme lui car si certains de nos gardiens étaient biens, d'autres étaient vraiment mauvais. Il y en avait d'ailleurs un, vers 1942 qui était de ce genre là. Il venait le matin de bonne heure nous réveiller et revenait quelques minutes plus tard. Si à son retour on n'était pas prêt, il menaçait de nous tirer dessus avec son fusil. Il nous faisait aussi porter des charges très lourdes et même nettoyer le parquet de la maison nous servant de camp alors que l'on était en plein hiver et qu'il faisait froid. Un jour, un copain a refusé de lui obéir et il l'a vraiment menacé de son arme. On s'en est alors plaint au patron de l'usine et finalement, ce soldat a été envoyé ailleurs.

On pense aussi parfois à s'évader pour échapper au travail forcé et, pourquoi pas, essayer de rejoindre sa famille. Mais pour tenter le coup, il faut du matériel : une tenue civile, une boussole, une carte... des choses que l'on n'a pas réussi à rassembler. Les seuls qui auraient pu nous fournir ces objets sont les habitants des environs mais il faut aussi dire que nos contacts avec la population sont limités et quand on en a, c'est plus souvent avec des Tchécoslovaques qu'avec des Allemands. Lors de notre voyage nous conduisant en Allemagne, j'avais tenté de me sauver. J'avais voulu sortir par une lucarne s'ouvrant dans la paroi du wagon où l'on était installé. Ce sont alors mes camarades qui m'en ont empêché en me disant que j'allais me faire tuer.



Pour le travail effectué, les autorités nous payaient en nous donnant des espèces de billets. Avec ces billets, on était censé pouvoir s'acheter certaines choses. Mais en fait, on ne pouvait rien faire avec car ils n'avaient aucune valeur. La seule chose intéressante que l'on recevait, c'était du tabac. Mais comme moi je ne fumais pas, j'en faisais profiter les copains.

Malgré le manque de contact avec l'extérieur, on savait ce qu'il se passait et on était au courant des grands événements. On se passait les informations entre prisonniers, d'autres étaient portées à notre connaissance par les Tchécoslovaques et parfois même par les Allemands. C'est ainsi que nous avons appris, le 22 juin 1941, et de source allemande, que la Russie et l'Allemagne étaient rentrées en guerre cette nuit même à deux heures. Nous avons aussi appris pour Stalingrad, pour le Débarquement...

Quand on a été au courant de la défaite allemande à Stalingrad, on a alors compris que le grand Reich d'Hitler était fichu et à partir de ce jour, on n'était plus les mêmes, notre moral était bien meilleur. Il ne nous restait alors plus qu'à attendre notre libération et la fin de la guerre.



Crédit photos : M. Dorie

Noël 1944.

Les prisonniers savent alors que c'est leur dernier Noël en captivité et que la Libération est proche.

LA LIBÉRATION ET LE RETOUR AU PAYS

En 1945, on se demandait par qui on allait être libéré car on se trouvait juste entre les Russes et les Américains. Finalement, ce sont les Américains qui sont arrivés les premiers là où nous étions et qui nous ont libérés. On savait que la Libération approchait car bien avant le 8 mai, on a commencé à entendre tonner le canon. Au cours de ces derniers temps de guerre, nous nous sommes réfugiés dans un couvent, chez des bonnes sœurs, pour tenter de nous mettre à l'abri des bombardements. Parfois, on voyait passer les avions alliés au-dessus de nos têtes. Un jour, alors que j'en observais un avec un grand sourire, un gardien d'une vingtaine d'année a vu mon expression de joie et il m'a dit: « moi je te tuerai ». Mais en y repensant, c'est lui qui a eu de la chance car avec l'arrivée des Alliés, j'aurais pu le faire arrêter en le dénonçant, ainsi que ma patronne qui ne me donnait pas assez à manger. Mais bon, il y avait déjà beaucoup de civils d'arrêtés et c'était la fin de la guerre et puis surtout, la vengeance n'aurait rien apporté de bon. Quelques jours après, c'est la victoire du 8 mai, le plus beau jour de ma vie. Alors, dès ce moment-là, de même que mes camarades, je décide de ne plus travailler, que j'ai fini de travailler ici. On était alors les maîtres. Si je l'avais alors souhaité, j'aurais pu retourner chez mon patron, à la ferme, et il m'aurait donné à manger mais j'aurais dû travailler et ça, je n'en avais plus envie. Alors c'est la Résistance tchécoslovaque qui s'est occupée de nous jusqu'à ce que l'on rentre en France. Celle-ci est arrivée d'un seul coup et on n'était même pas au courant de son existence.

Durant cette période, on continue de loger dans le camp mais on est libre, complètement libre de faire ce que l'on veut. Quelques gardiens sont aussi restés avec nous. Parmi ceux qui étaient là, il y avait un gars qui avait été sympa avec nous, alors pour pas qu'il ait d'ennuis, on lui avait fait un papier prouvant sa bonne attitude à notre égard.

Ayant acquis notre liberté, il ne nous restait alors plus qu'à attendre de rentrer chez nous. On nous avait d'abord dit que l'on devait nous ramener en avion mais finalement ça ne s'est pas fait car il n'y en avait plus et c'est donc en train que nous avons pris le chemin du retour. On voyageait dans des wagons à bestiaux et l'on était en compagnie de Déportés. C'était quelque chose de terrible de voir ces personnes et l'état dans lequel ils se trouvaient.

Au cours de ce voyage, nous avons été contrôlés par les autorités françaises qui cherchaient à repérer ceux qui avaient été forcés de travailler en Allemagne et ceux qui y avaient été de leur plein gré. Partis de Prachatice le 26 mai 1945, le 30 mai, nous sommes à Pocking en Bavière, le 31 à Regensburg (Bavière). Le 3 juin, c'est le retour en France à Hayange (Moselle) puis le 4, nous passons à Tournes et à Charleville en Ardennes. Le 5 juin, c'est la dernière étape de notre retour : Rethel (Ardennes), Juvigny, Versailles (Seine-et-Oise), Chartres (Eure et Loire), Le Mans (Sarthe), Angers (Maine et Loire) et Nantes (Loire Inférieure). Au long de ce trajet, nous qui avons jusque là toujours souffert de la faim, nous étions alors reçu comme des rois et l'on nous offrait beaucoup de chose à manger. Le 6 juin, presque un mois après notre libération, je rentre enfin en Vendée et j'arrive à la Roche sur Yon. Un camion vient me chercher et me conduit aux Sables d'Olonne puis à Talmont. Personne ne savait alors que j'arrivais, c'était la surprise car j'avais seulement pu téléphoner quelques heures auparavant. Je me souviens être revenu le jour du mariage de René Tessier. On voulait absolument me faire danser mais moi je ne voulais pas. On me présentait aussi des gens que je ne connaissais plus, cela faisait quand même huit ans que j'étais parti et tout le monde, y compris moi, avait changé. Il y avait aussi pleins de fêtes, on était les rois. Je m'en souviens notamment d'une organisée à la salorge de la Guittière par Bironneau. Les fêtes se sont aussi étalées dans le temps car de nombreux prisonniers sont rentrés bien après moi, jusqu'en août 1945 pour les derniers. Malgré la joie du retour, la dure réalité du quotidien nous rattrape et nous devons retourner au travail car à cette époque, il y a beaucoup à faire.

Pendant mon absence et celle de mon frère, ce sont mes sœurs qui ont travaillé avec mes parents à la ferme et ce n'était pas toujours beau pour elles non plus. Mon frère avait aussi été prisonnier en Allemagne, en Poméranie. Plus âgé que moi, il avait fait son service militaire et avait été mobilisé en 1939... le jour de son mariage. Pour cette occasion, il avait tout acheté, prévu le vin etc. Tout était prêt et hop à la guerre. Il s'est alors marié à son retour de captivité. Je reprends donc le travail à la ferme mais quelques temps après, un copain, qui travaillait à la Poste, me dit qu'ils recherchent un postier. J'accepte cet emploi et en août 1945, je commence mes tournées sur le secteur du Veillon puis je pars travailler aux Moutiers les Mauxfaits.

Maurice Dorie était facteur à Saint-Hilaire de Talmont



Crédit photos : G. Sionneau

Au lendemain du conflit, notre image de combattants de la guerre de 1939-1940 et de prisonniers de guerre est bonne auprès de la majorité de la population. Mais auprès des anciens combattants de la guerre de 1914-1918 il n'en va pas de même. On avait beau leur dire qu'ils n'auraient pas fait mieux à notre place, pour eux, nous avons été battus, nous avons perdu la guerre et par conséquent, ils ne voulaient pas nous reconnaître et nous donner notre carte de combattant. Eux, ils avaient peut-être gagné la Première Guerre Mondiale mais ils avaient eu plein de morts. Nous, on en avait eu pas mal mais si on avait continué, ça aurait été bien pire. On estimait que l'on avait fait notre devoir aussi bien que l'on avait pu et que les vrais responsables, c'étaient nos dirigeants qui s'étaient fait avoir par Hitler. Finalement ça s'est plus ou moins arrangé et nous avons pu être reconnus comme anciens combattants.

L'été de mon retour, j'ai croisé des prisonniers allemands dont deux, logeant à Saint Nicolas à Jard sur Mer. De par mon long séjour en captivité, je parlais allemand et je commence à discuter avec eux. Je leur dis alors que c'était chacun son tour, que maintenant c'étaient eux les prisonniers et que moi j'en étais revenu. Plusieurs personnes m'ont alors vu parler avec eux et cet acte, cette simple conversation amicale entre des personnes connaissant ou ayant connu les mêmes épreuves, en a choqué quelques uns.

Lors de mes tournées au Veillon, j'ai souvent aperçu d'autres prisonniers allemands qui logeaient aux Oyats et que l'on avait affectés au déminage sous la surveillance de français. Ça pétait de tous les côtés et parfois, il fallait se coucher. Il y avait eu des blessés et même des morts tant du côté des Allemands que des Français. S'il est vrai que nous avons longtemps subi la guerre, les soldats allemands l'ont encore subi après et ils n'ont pas été libérés tout de suite.

Je suis également retourné en Allemagne quelques années après la guerre. J'ai retrouvé la maison de mon patron mais le camp n'existait plus. En allant manger dans un restaurant, nous y avons croisé deux personnes. Je leur pose des questions pour tenter de savoir où sont mes anciens patrons. L'un d'eux me dit qu'il est Otto, le petit-fils de mon patron. Même s'il avait été absent durant cette période, il connaissait ce qu'il s'était passé. Lui, entre treize et seize ans, il avait fait des bêtises et il devait aller en prison. Finalement, il a été enrôlé dans la SS. Il a ensuite été seize ans au Canada, sans vraiment me dire pour quelle raison mais je pense qu'il avait dû être emmené là-bas comme prisonnier de guerre.

Maurice Dorie et sa femme sont retournés sur les lieux de sa captivité



Crédit photos : M. Dorie

Pendant longtemps, et encore aujourd'hui, on rêve à tout cela et on en parle encore entre anciens prisonniers. Nous avoir conduit en captivité, nous avoir interdit les contacts avec les autres, nous avoir obligé à travailler, nous avoir menacé... c'était dur, on n'était quand même pas des sauvages. Quand on y pense, quelle bêtise que tout cela car maintenant on est copains avec les Allemands.

Dans mon carnet dans lequel j'ai noté les noms et les adresses de mes camarades de captivité en Allemagne, j'ai également retranscrit, à la date du 6 avril 1941, la Prophétie de Saint Odile :

« Ecoute, écoute mon frère. J'ai vu la terreur des montagnes et l'épouvante glacée des peuples. Il est venu le temps où la Germanie sera appelée la nation la plus belliqueuse de la terre, elle est arrivée à l'époque où surgira de son sein le guerrier terrible qui entreprendra la guerre du monde et que les peuples en armes appelleront l'anti-christ celui qui sera maudit par les mères pleurant comme Rachel leurs enfants et ne voulant pas être consolées. Vingt peuples divers combattront dans cette guerre, le conquérant partira des rives du Danube, la guerre qu'il entreprendra sera la plus hérissée de pointes qui lanceront des éclairs pendant que leurs mains brandiront des torches enflammées. Il remportera des victoires sur terre et sur mer et jusque dans les airs car on verra des guerriers ailés dans les chevauchées imaginables se lever jusque dans le firmament pour y saisir les étoiles afin de les protéger sur les villes pour y allumer de grands incendies. Les nations seront dans l'étonnement et s'écrieront d'où vient sa force ? La terre sera bouleversée par le choc des combats. Les fleurs seront rougies de sang humain et les monstres marins eux-mêmes s'enfuiront d'épouvantes jusqu'au fond des océans. Les générations s'étonneront que ses adversaires n'ont pu entraver la marche de ses victoires. Des terreur de sang humain couleront de la montagne ce sera la dernière bataille. Cependant le conquérant aura atteint l'apogée de sa gloire et de ses triomphes vers le milieu du sixième mois de la deuxième année de guerre, des hostilités ce sera la fin de la première période dite des victoires sanglantes il croira alors pouvoir dicter ses conditions. La deuxième partie de cette guerre égalisera en longueur la moitié de la première et sera appelée la période de diminution elle sera féconde en surprises qui feront frémir les peuples les soumis au conquérant diront la paix. La paix mais il n'y aura pas de paix, ce sera pas la fin mais le commencement de la fin lorsque le combat se livrera dans la ville des villes à ce moment beaucoup des siens voudront le lapider mais il fera des choses prodigieuses en Orient. La troisième période sera de courte durée on l'appellera la période de l'invasion, car par un juste retour des choses le pays du conquérant sera envahi et toutes ses armées seront décimées par un grand mal et tous diront le doigt de Dieu est là... Les peuples croiront que sa fin est proche le spectre changera de mains et les hommes se réjouiront tous, les peuples envahis recouvriront ce qu'ils avaient perdu et quelque chose de plus. La région de Sutère sera sauvée elle-même à cause de ses montagnes bénies et ses femmes dévotes, pourtant tous auront crû à sa perte, mais les peuples sur la montagne en rendront grâce au seigneur car les hommes auront vu de telles abominations dans cette guerre que les générations en voudront jamais plus. Malheurs pourtant à ceux qui ne craindront pas Lhutelle car on assistera de nouveaux meurtres. L'ère de la paix sans le fer sera arrivée et l'on verra les deux cornes de la lune se réunir à la croix, car en ces jours les hommes effrayés adoreront Dieu en vérité et le soleil d'un éclat inaccoutumé. »

Maurice Dorie

Impressionné par le travail cartographique réalisé en Flandre, le roi Louis XV chargea en 1747 le géographe César François Cassini de Thury dit Cassini III de dresser la première carte officielle du royaume.

L'œuvre, considérable, s'étendit sur plusieurs dizaines d'années et fut menée à bien par quatre générations de Cassini. Les relevés ont duré jusqu'en 1789. La publication de la carte s'étendit, en fonction de l'avancée des relevés, de 1756 à 1815.

L'échelle adoptée est d'une ligne pour cent toises, soit une échelle de 1/86400 (une toise vaut 864 lignes).

La carte de Cassini servit de référence aux cartographies des principales nations européennes pendant la première moitié du XIXe siècle.



Portrait de César-François Cassini de Thury (1714-1784)

Crédit photos : Archives départementales de la Gironde BB PF 2907

LE PREMIER PROPRIÉTAIRE IDENTIFIÉ DE « LA TEMPLERIE

C'est le cadastre dit napoléonien, dressé à partir de 1807 sur l'ensemble du territoire français, et destiné à déterminer les taxes foncières qui permet d'identifier le propriétaire de la métairie « La Templerie » en 1828 date à laquelle il fut réalisé sur la commune de Saint Hilaire de Talmont. Ce cadastre se compose d'un plan délimitant les parcelles, et d'un registre permettant pour chaque parcelle de retrouver le nom de la parcelle, son usage, sa surface, le nom, l'adresse et parfois la profession du propriétaire. Voici donc un extrait du cadastre de 1828 concernant « La Templerie » :

Le domaine est délimité à l'Ouest par le chemin de Talmont à Bourbon Vendée (La Roche Sur Yon) ; au Nord Est par le chemin de Saint Hilaire la Forêt et de Sorin au Bois Jaulin et au Sud Est par le chemin de Saint Hilaire de Talmont à la Boussetière

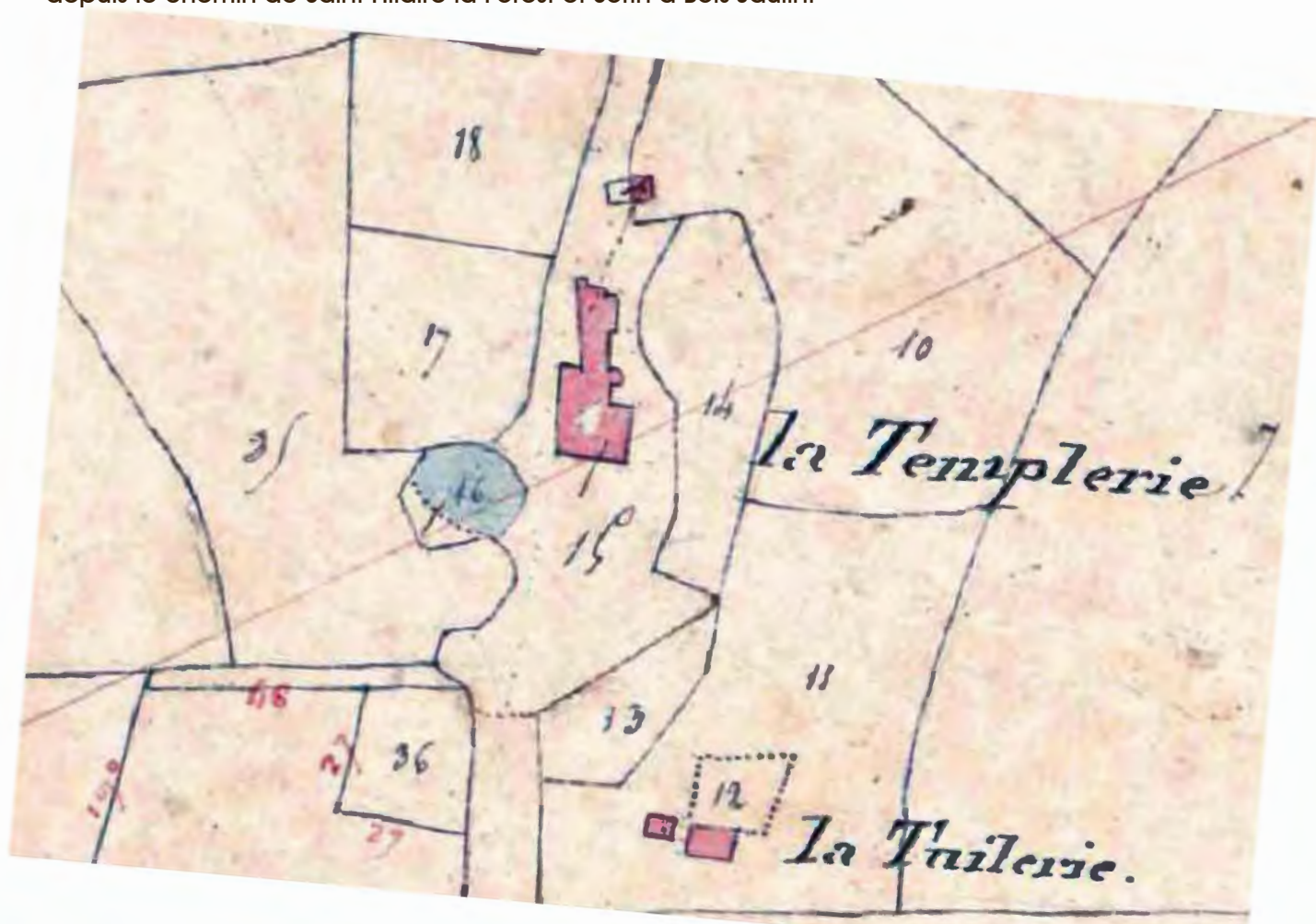


Crédit photos : atlas napoléonien 1826 (Section C1) – Archives communales Talmont-Saint-Hilaire

Le domaine compte 37 parcelles cadastrales (C1 à C37) et représente une superficie de 71 hectares environ. Trente-quatre des parcelles du domaine appartiennent à Victorien LANDAIS, qui habite le bourg de saint Hilaire de Talmont, où il exerce la profession de propriétaire. Elles constituent la métairie de « La Templerie ». Deux parcelles (C27 et C28) appartiennent à un sieur GAZEAU, maire de Grosbreuil, et font partie de la métairie de « La Fonsonnière », située de l'autre côté du chemin de Talmont à Bourbon-Vendée.

La parcelle cadastrée C1, à l'extrême nord appartient à Alexis LANDAIS, frère de Victorien, lui aussi propriétaire, et demeurant à la Chapelle Hermier.

On remarque que le bâtiment principal est plus important qu'aujourd'hui, que la bergerie existait déjà, ainsi qu'un autre bâtiment appelé « La Tuilerie », aujourd'hui disparu. L'accès au domaine se faisait depuis le chemin de Saint Hilaire la Forest et Sorin à Bois Jaulin.



Les terres labourables représentaient 59% de la superficie, les landes 26%, les prés 11%, le reste étant réparti en pâtures, jardins, vignes etc...

Les frères Victorien et Alexis LANDAIS étaient les fils de Jean LANDAIS, ancien procureur au présidial de Poitiers, originaire d'Aubigny, qui avait épousé à saint Hilaire de Talmont en 1785 Louise-Jeanne MAROILLEAU, et qui fut maire de Saint Hilaire de Talmont en 1792, puis le premier maire des communes provisoirement réunifiées de Talmont Saint Hilaire en 1795.

De fait, et alors que leur père était toujours en vie (il décédera à Bourbon-Vendée en 1834), les frères LANDAIS étaient propriétaires, entre autres, d'un ensemble de plusieurs centaines d'hectares comprenant outre « La Templerie » les métairies environnantes de « La Billaudière », « La Valissotière », « La Rousselière », « La Boussetière » et La « Mouzinière ». Ainsi que de terres et maisons situées essentiellement dans le village de Bois-Jaulin et le bourg de Saint Hilaire de Talmont.

LA MUTATION DE PROPRIÉTÉ ENTRE VICTORIEN LANDAIS ET BERNARD ANNONIER

Lorsqu'en 1970 l'administration fiscale refond complètement le cadastre, le domaine de « La Templerie » n'a pas beaucoup changé depuis 1828 :



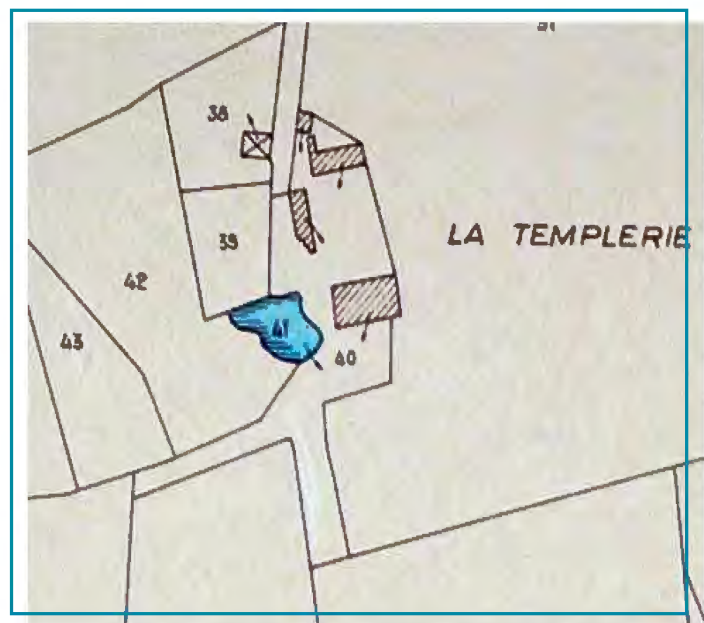
Le domaine est limité à l'Ouest par la route départementale 4 de Talmont aux Lucs sur Boulogne, au Nord-Est par le chemin de Saint-Hilaire la Forêt et Sorin à Bois Jaulin, au Sud-Est par le chemin de la Templerie

Le domaine compte maintenant 36 parcelles cadastrales (C31 à C67) et représente toujours une superficie de 71 hectares environ.

35 des parcelles du domaine appartiennent à Claude BRANGER, notaire à Talmont, les parcelles qui dépendaient de « La Fonsonnière » ont été absorbées dans « la Templerie ».

Seule la parcelle cadastrée C57, à l'extrême nord, celle-là même qui appartenait à Alexis LANDAIS, et qui est maintenant la propriété de Robert DURANDET qui demeure au village du Moulin des Landes, reste indépendante de la métairie.

Le bâtiment principal a vu sa surface réduite, mais deux granges ont été ajoutées. « La Tuilerie » a disparu.



Crédit photos : cadastre 1970 (section C1, feuille 2) archives communales

La quasi totalité de la superficie a été mise en culture, les landes ont disparu. Les terres labourables représentent 48% du domaine, les prés 48% également, une futaie est apparue à la place de l'ancien chemin, l'accès se fait maintenant à partir de la route départementale.

En fait la métairie est passée de Victorien LANDAIS à Claude BRANGER par succession : Victorien LANDAIS (1792-1860) a laissé « La Templierie » à sa fille Victorine (1840-1873) qui ayant épousé Claude MICHAUD l'a transmise elle-même à son fils Marie-Claude-Victor MICHAUD (1863-1930), lequel l'a léguée à sa fille Lucie MICHAUD (1888-1958). Lucie MICHAUD a épousé le notaire de Talmont Ariste BRANGER et la métairie est ainsi devenue la propriété de leur fils Claude BRANGER (1921-1992).

Le domaine est amputé en 1978 de la parcelle dite « Le champ du Rocher » vendue au dernier fermier Georges BROSSARD qui y fait construire une maison moderne.

C'est Claude BRANGER qui se décide à vendre « La Templierie » à Bernard ANONIER en 1992, la promesse de vente signée avant son décès étant honorée par ses enfants.

L'achat était réalisé dans le but de créer sur le domaine un lotissement aéronautique à l'image de ce qui existait aux Etats Unis. Dès l'achat réalisé une piste en herbe est aménagée, et Bernard ANONIER crée avec son épouse et ses deux fils Franck et Pierrick une Société Civile Immobilière qui devient propriétaire et obtient les financements nécessaires aux travaux d'équipements (voieries, réseaux, piste en dur, espaces verts...) qui commencent en août 1995. Un pavillon témoin est financé par la COTABAT en 1996, et les ventes débutent aussitôt.

L'inauguration officielle de Vendée Air Park a lieu le 23 juin 1996 par le maire de Talmont Saint Hilaire Jean de La ROCHETHULON. Vendée Air Park prend son envol...



Crédit photos : ASLVAP Vendée Air Park

Victorien LANDAIS réside à « La Templerie » entre 1814 et 1820 avec sa première épouse Rosalie BOISSON (comme l'attestent les déclarations de naissance ou de décès de ses enfants en 1814, 1815, 1817, 1818 et 1820.) Plus tard, après le décès de son épouse et des enfants, il partira habiter, comme l'indique le recensement de 1836, « Les Granges Catus », avec sa seconde épouse, puis la ville de Talmont.

Sur le domaine résident une dizaine de personnes, soit une ou deux familles de métayers, éventuellement des domestiques et des servantes, selon le nombre des enfants du métayer en âge de travailler.

Le premier métayer connu s'appelle Louis MAINTAIS (en 1820, 1836, 1841 et 1846), puis Henri et Simon MICHEAU reprennent l'exploitation (1851 et 1856). Ensuite le vocable « métayer » est plus rarement utilisé, l'agent recenseur utilisant plutôt « cultivateur », voire en 1866 « colon » attribué à Marie-Anne BULTEAU, 75 ans, qui exploite le domaine avec ses deux fils Pierre et François BUTON. En 1872 Pierre et François BUTON se retrouvent seuls, puis François quitte l'exploitation et Pierre BUTON continue d'abord avec son beau-frère François LAURENT (1876), puis avec Jean MARTINEAU (1881). Pierre PHELIPEAU est l'exploitant en 1886, mais dès 1891 il a cédé la place à Pierre CORNU d'abord associé à son gendre Auguste PONDEVY, puis seul (1896). En 1901 apparaît Jean DESCHAMPS d'abord associé à Cyprien GUERINEAU, puis à Victor BUREAU (1906, 1911, 1921 et 1926). En 1931 Jean DESCHAMPS est âgé de 75 ans et un troisième associé apparaît, Félicien HERBERT qui exploitera le domaine jusqu'en 1956, date à laquelle Raymond BROSSARD lui succède, qui passe la main à son fils Georges BROSSARD en 1970. Ce dernier sera l'ultime exploitant du domaine avant la création de Vendée Air Park.

Cet effectif est parfois gonflé d'un tuilier ou d'un chauffournier, résidant avec sa famille et un ou deux ouvriers. Ainsi en 1836 Jean TENAIL est chauffournier, en 1846 Pierre CHAUVET est tuilier, et en 1851 un chauffournier est à nouveau présent, Louis BENATIER.

Le plan du cadastre de 1828 mentionne bien « La Tuilerie » dans l'enceinte de l'exploitation, et le nom de certaines pièces de terre fait référence à un four tels « Le champ du four » ou « La petit verger du four ». Le nom « Le champ du four » était encore en usage sur le cadastre de 1970.

Il faut probablement considérer une installation polyvalente permettant en fonction des besoins, soit de fabriquer des tuiles ou des briques, soit de la chaux destinée à amender les terres acides ou à élaborer du mortier. En fonction des besoins on pouvait faire appel soit à un tuilier, soit à un chauffournier qui se déplaçaient de ferme en ferme avec famille et ouvriers.

A la fin du XIX^{ème} siècle l'installation d'une tuilerie industrielle à Talmont a dû mettre un terme à cette activité. Les matières premières utilisées devaient être les mêmes pour toutes les tuileries : l'argile bleue destinée à la fabrication des tuiles est puisée dans les marais entre le plan d'eau et Saint Hilaire, l'argile rouge destinée à la fabrication des briques est tirée d'une carrière située aux Caillères sur le chemin du Quarry-Pigeon, et le calcaire destiné à la fabrication de la chaux provient de Saint Vincent sur Jard.

Le recensement de 1851 mentionne la présence d'un cantonnier nommé Jean-Jacques LAIDET.

Cette année là ce sont 23 personnes au total qui résident à « La Templerie » soit :

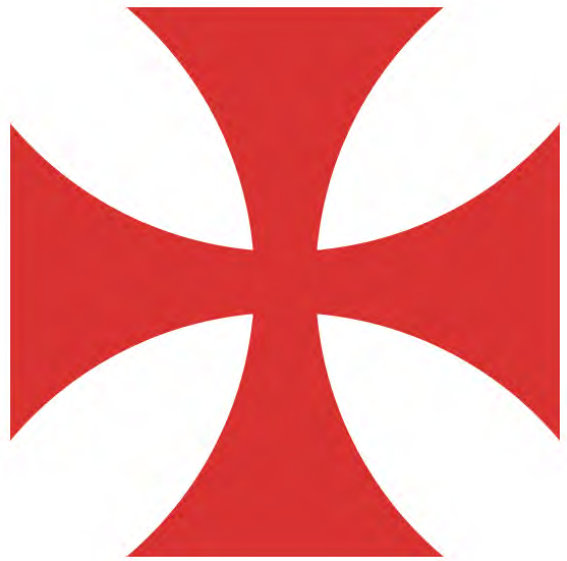
- Micheau Simon, 36 ans, métayer, sa femme et cinq enfants
- Micheau Henri, 24 ans, métayer, sa femme et un enfant
- Trois domestiques
- Bénatier Louis, 33 ans, chauffournier, sa femme, une jeune fille, deux ouvriers chauffourniers
- Laidet Jean-Jacques, 39 ans, cantonnier, sa femme, deux enfants et une personne âgée..

L'ORIGINE DU NOM « LA TEMPLERIE »

Le vocable de « temple » ou de « templerie » indique souvent une origine associée à l'ordre militaire des chevaliers du Temple de Jérusalem.

L'ordre du Temple était un ordre religieux et militaire international issu de la chevalerie chrétienne du Moyen Âge, ses membres étaient appelés les Templiers. Cet ordre fut créé en 1129 et œuvra pendant les XIIe et XIIIe siècles à l'accompagnement et à la protection des pèlerins pour Jérusalem dans le contexte de la guerre sainte et des croisades.

Afin de mener à bien ses missions et notamment d'en assurer le financement, il constitua à travers toute l'Europe chrétienne et à partir de dons fonciers, un réseau de monastères appelés commanderies, lesquels géraient des domaines associés, soit que l'ordre en ait la pleine propriété, soit qu'il en ait l'usufruit. Devenus prodigieusement riches et puissants les templiers furent brisés par le roi de France Philippe Auguste, l'ordre dissout en 1312, et leurs biens confiés par le pape à l'ordre des Hospitaliers qui deviendra l'ordre de Malte.



Une commanderie de Templiers existait à proximité de Talmont, dite « des Fossés Chalon » et située à la limite des communes de Nieul-le-Dolent, La-Boissière-des-Landes et Aubigny, soit à seulement huit kilomètres à vol d'oiseau de « La Templerie ». Lors de la nationalisation des biens du clergé en 1791, l'ordre de Malte y possédait toujours des terres qui furent vendues comme biens nationaux. Et une métairie, située à Jard, en dépendait encore.

Encore faudrait-il, pour démontrer cette relation entre « La Templierie » et les templiers retrouver trace d'une cession de cette métairie par les Hospitaliers ou l'ordre de Malte, à un propriétaire privé...



Crédit photo : Carte de Cassini - BNF

LE SOUTERRAIN DE « LA TEMPLERIE »

L'existence d'un souterrain à « La Templierie » est attestée au début du XX^{ème} siècle, un cheval y aurait été englouti... Faut-il voir là un vestige de cave sous un bâtiment aujourd'hui disparu, ou un ancien puits d'extraction d'argile ?

Ou bien si la relation entre « La Templierie » et l'ordre des templiers est avérée le souterrain où le dernier grand-maitre de l'ordre du Temple de Jérusalem a fait dissimuler le fabuleux trésor de l'ordre, que personne n'a jamais retrouvé...

Pierre Corny

> Au temps des moulins



Tourne, tourne petit moulin,

HISTORIQUE

« Au milieu du XI^e siècle, vers 1049 Guillaume le Chauve, seigneur de Talmont donne à l'abbaye de Sainte Croix nouvellement fondée quatre moulins, deux avec leurs retenues d'eau douce et deux avec leurs retenues d'eau de mer.

L'expression « moulin à marée » ne se rencontre pas dans les textes du Moyen Age, on parle simplement de molendinum, il faut en déduire la nature de marémoteur d'un moulin du site où il était implanté. Ils étaient très nombreux dès le XI^e siècle dans tous les marais, le long du Payré et le marais de l'île Bernard.

Les huit moulins d'Israël situés dans l'étier de Talmont et dont Guillaume Porcher donne un quart à Sainte-Croix entre 1058 et 1074 étaient vraisemblablement disposés en batterie. Dans les marais alimentés par les étiers, le savoir faire des meuniers se conjoignaient à celui des sauniers.

Dans le marais de Talmont, le don à Sainte-Croix d'un marémoteur par un certain Abel est couplé à celui de 50 aires de salines par la femme de ce personnage.

Vers 1080 le moulin sis à l'laude et dont Raoul de la Biberotière donne la moitié à la même abbaye est tenu par un saunier.

Au Moyen Age, les paysans devaient porter leurs blés (froment, avoine, seigle) au seigneur ou à l'abbaye. La révolution de 1789 abolit le droit d'eau et de vent et c'est une multitude de moulins qui vont se répandre partout.

Très vite, un règlement sera nécessaire pour éviter les querelles. Le moulin à vent fait son apparition en Talmondais dans la première moitié du XIII^e siècle.

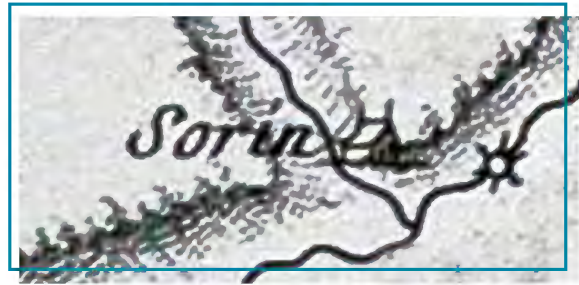
Dans la seconde moitié du XIX^e siècle avec le développement industriel, furent construites les minoteries à vapeur.

Puis l'électricité va ensuite donner le coup de grâce à la plupart des moulins restants en activité. »

ÉTAT DES CONNAISSANCES ACTUELLES SUR LES MOULINS

La carte de Cassini (1758), première carte officielle du royaume, y figurent les moulins suivants :

Moulins à vent des Rosais (rue du Rosais), de Fisson, du Prince (rue du moulin de la Cour), de la tour (route d'Avrillé), de Talmont (vers le réémetteur) , de la Miltière, de Sorin, de l'île Bernard, de la Guittière, d'Ilaude, des Hautes-Mers, des Grandes Prises (au Quarry-Piegeon), de la Croisée.



Moulins à eau de Sorin, du château



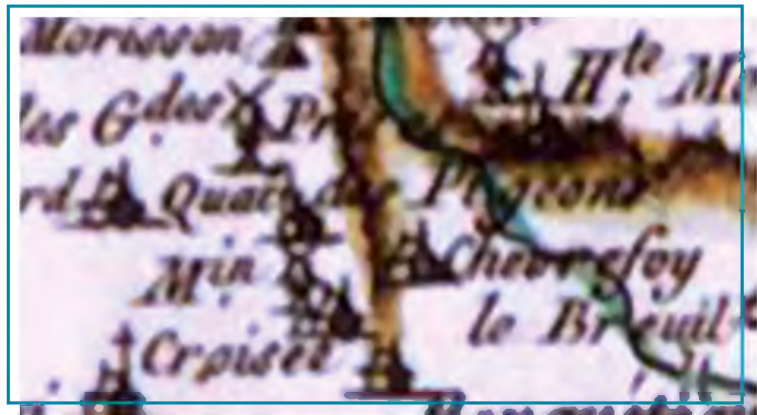
Moulin à eau



Moulin à vent en pierre



Moulin à vent en bois



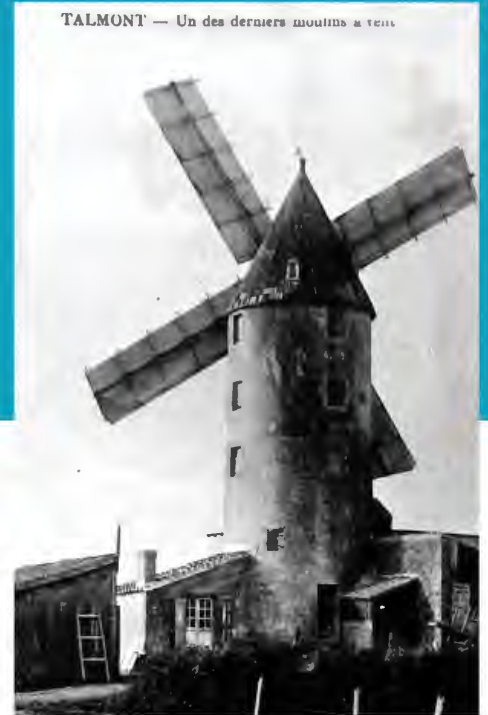
Sur le cadastre Napoléonien en date de 1828, il y avait 14 moulins :

Moulins des Rosais, de Sorin, de Fisson, de la Cour, du Champ de foire, à Soulard, à Proux, de Lauzais, des Grandes Prises, de la Guittière, de l'Ilaude, de l'Isle Bernard

les moulins à eau : de Rouzeau, sorin



Sur les matrices cadastrales suivantes, d'autres moulins apparaissent : celui de la Rosière et du Vignaud.



Aujourd'hui, il reste trace de quatre moulins à vent encore visibles : le moulin de Sorin, du Querry Pigeon, du Breuil et des Brégeons et d'un moulin à eau sur la place du château.. d'un probable moulin à pivot aux Hautes-Mers.



Edit. Quereau

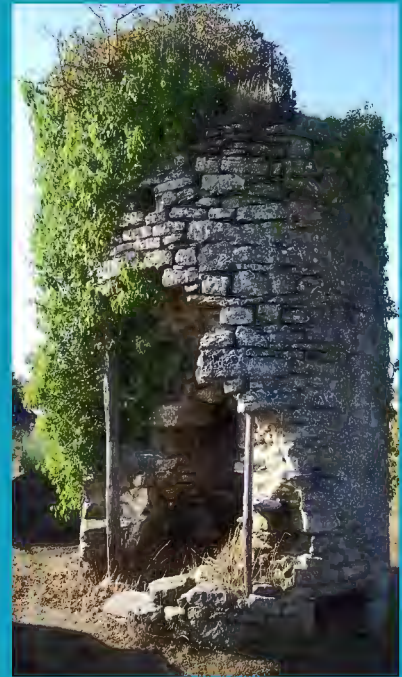
Crédit photo : C.Launay. Archives municipales

Moulin à pivot tournant

Au village des Hautes-Mers, subsiste une petite tour maçonnée, base d'un moulin à pivot tournant. Ce type de moulin est apparu dans l'Ouest de la France dès le XIII^e siècle et semble avoir été quasiment abandonné dès le XVI^e siècle.

Le principe : un ensemble cabine bois solidaire d'un pivot en bois qui peut tourner dans le trou dans la tour. L'orientation au vent se fait grâce à l'échelle qui est fixée à la cabine.

A ce jour, aucun moulin de ce type existe encore. Seulement une trentaine de vestiges de tours plus ou moins délabrées restent dans le Grand Ouest dont cinq en Vendée. La Commune de Talmont-Saint-Hilaire a lancé une étude pour la restauration du moulin des Hautes-Mers.

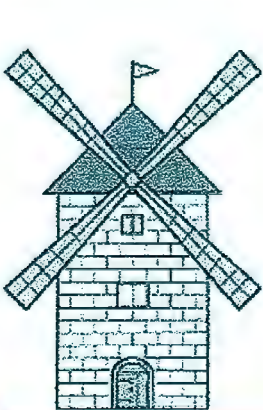


Crédit photo : G. Taineau

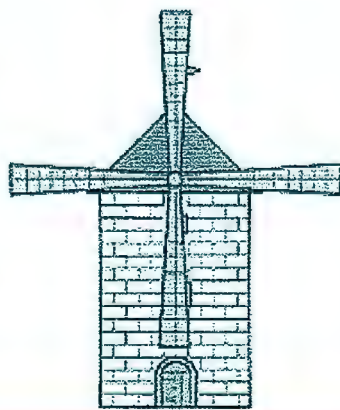
LANGAGE DES AILES DE MOULINS

Les moulins étaient aussi des postes de surveillance avec leurs messages codés. Ils servaient également à annoncer un événement familial ou un conflit militaire :

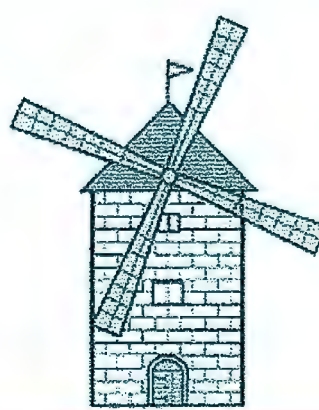
- les ailes arrêtées en croix de saint André (en quartier) signalaient un heureux événement chez le meunier ou le retour au calme dans un conflit militaire
- les ailes en croix grecques (en bout de pied) appelaient au rassemblement
- inclinées à gauche, elles alertaient d'un danger militaire
- inclinées à droite, elles annonçaient un deuil chez le meunier ou un danger militaire écarté.



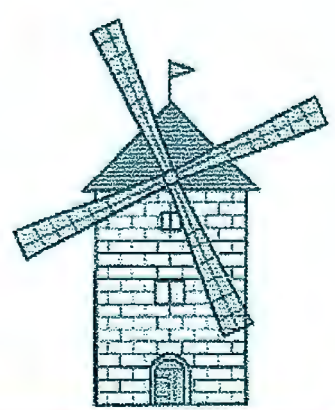
En quartier



En bout de pied



Jambe de chien
à gauche



Jambe de chien
à droite

Christiane Launay

Crédit photo : C. Launay, Archives municipales

*Plaidoyer des Talmondais auprès de l'Empereur
Napoléon 1er pour relancer les activités maritimes
et commerciales du « Hâvre du Perray »*

Deux manuscrits témoignent de l'activité économique et maritime du Talmondais. Ces documents font état de ce qu'étaient les activités commerciales, agricoles et maritimes de la deuxième moitié du 18^e siècle au début 19^e siècle et sur la configuration du Hâvre du Payré avec ses « installations ».

Les extraits du premier « *Mémoire sur l'importance du Hâvre du PERRAY, situé entre la commune de Jard et celle de Saint Hilaire de Talmont, et sur les réparations que ce havre exige pour la conservation des Marais à sel, à poissons et à Bled, abreuvés par le havre.*

Dans les communes de Talmont, Saint Hilaire de Talmont, Jard et Saint Vincent sur Jard et pour le rétablissement du commerce maritime qui autrefois vivifiait ces communes et beaucoup d'autres circomvoisines» seront précédés d'un astérisque *.

Les extraits du second « *Le rapport de l'Ingénieur, Mr Chevalier, chargé des ports maritimes du département de la Vendée, sur un mémoire relatif du havre du Payré* » seront précédés de deux astérisques **.

La retranscription des textes – *en italique* - a été voulue la plus intégrale possible. L'écriture, le nom des lieux, l'orthographe ont quelque peu évolué, changé, mais n'empêche pas la lecture et la compréhension. Pour faciliter cette dernière, des commentaires sont introduits ainsi [...] dans le texte. Ils sont souvent faits à partir des témoignages des « anciens » du Talmondais, des différentes cartes ou relevés, véritables témoins d'une époque et de mes propres observations faites depuis mon enfance.

Gérard TRINEAU, le 27 juillet 2009

En 1809, ce n'était pas la première fois que les Talmondais demandaient des travaux pour améliorer le Hâvre du Payré .

**« L'ancien gouvernement avait été instruit de l'intérêt de ce havre et de la nécessité de le réparer et l'entretenir. Il envoya à différentes fois des commissaires pour le visiter et rendre compte des ouvrages qui étaient à faire autour du port. Tous les commissaires jugèrent les travaux urgents, autant pour la conservation des propriétés voisines des canaux que pour le commerce maritime. Tous, ils assurèrent qu'ils appuyeraient auprès du gouvernement les importantes réclamations qui leur étaient faites. Ils les consignèrent dans des procès verbaux dont ils donnèrent communication; et les propriétaires eurent la consolation de pouvoir espérer que le gouvernement viendrait au secours des propriétés et du commerce, en se préparant pour lui-même un sûr azile de ses petits batimens en temps de guerre maritime.*

Au commencement de la révolution, il fut envoyé trois commissaires pour faire la vérification de la nécessité des ouvrages et de l'urgence. Nombre d'habitants existe [en 1809] qui furent témoins de leur visite. Ils montrèrent le plus grand étonnement de ce que rien des travaux important n'avait été fait pour la conservation des domaines, pour le bien des communes, pour l'intérêt du gouvernement dans l'importation et exportation des marchandises et des denrées. Ils firent aussi eux un procès verbal sur les lieux. Ils promirent d'appuyer de leur mieux la proposition de cet ouvrage. Ils prirent même le plan **d'une route depuis Talmont jusqu'au village du port** pour faciliter le voiturage, en suivant le plus possible l'ancien chemin dans la plaine, dans les vignes et le long des prés, afin de faire le moins de dommage aux propriétaires. On espéra encore; on avait tout lieu de compter que le gouvernement allait étendre ses bienfaits sur cette malheureuse contrée; mais elle a été malheureusement perdue de vue depuis ces époques et jusqu'à nos jours [en 1809].»

*« Le 18 août 1809, Dorie desservant au Bourg près de Napoléon » [appelé Bourg sous la Roche] dépose un **mémoire** auprès de « monsieur l'auditeur du Conseil d'Etat Préfet du Département de la Vendée »

Extrait du document

Savoir du Perray
 près de Talmont

1809 Mémoire pour M. Dorie Desservant au Bourg-Napoléon sur l'importance de ce port comme port de commerce et comme abri des marais à blé et de la pêche des communes voisines et sur les avantages que procureront au pays son rétablissement.

Mémoire de l'ingénieur des ports maritimes par lequel il conclut en ce que les travaux demandés ne soient pas exécutés, le port ayant trop peu d'importance et étant trop voisin de celui des Nobles.

Crédit photo : Archives Départementales de la Vendée

PERRAY OU PAYRÉ ?

C'est seulement sur le cadastre napoléonien, qu'apparaît le mot Payré ou Pairé, pour désigner le Hâvre, mot emprunté au germanique Haven, Hafen qui signifie Port. Avant sur les cartes, l'estuaire était mentionné Perray voire Pairay.

POURQUOI PERRAY ?

Cadastre napoléonien 1828, côté Jard – Le Hâvre du payré est à l'embranchement des chenaux.



Crédit photo : archives communales

De nos jours, le mot « perré » est toujours utilisé pour désigner un mur de soutènement d'une tranchée ou d'une construction, un revêtement en pierres sèches destiné à renforcer un remblai. Le perrayer ou perrier est la personne qui travaille dans une carrière. En Anjou, vers Doué la Fontaine, on trouve des perrières (carrières souterraines).

Dès 1301, le « pairé » désigne un gué pavé, puis aussi en 1553 « chemin empierré », en 1767 « un revêtement de pierres ». Remarque : plusieurs gués existaient sur les chenaux du payré !

Pour le Hâvre du Perray, de chaque côté de l'estuaire se trouvent des falaises avec des pierres plates faciles à prendre. Nombre de constructions (maisons, digues...) ont été réalisées avec ces pierres. Il y a peu de temps encore les Talmonçais utilisaient le gravier, le sable des dunes et les pierres pour la construction des maisons; d'où les problèmes de salpêtre par la suite !

Lors des relevés pour l'établissement des cartes ou pour le cadastre, les agents relevaient les noms usuels et ainsi nommaient les lieux. Le changement de Perray à Payré, nom actuel en 2009, a dû se faire lors du relevé du cadastre napoléonien. A la retranscription, selon l'agent, originaire ou non du pays, les noms changeaient souvent d'écriture. Il en est encore de même aujourd'hui. Récemment, après 2000, lors de la mise en place du cadastre informatisé (S.I.G.), certains noms de lieux ont subi une modification involontaire. Ces changements sont un peu dommageables car la toponymie a rapport avec l'origine des noms de lieux, donnés en fonction de la nature du terrain, de l'habitation, du propriétaire, de l'histoire locale.....

LE HÂVRE DU PERRAY : CONTEXTE GÉNÉRAL

* « Il existait autrefois une digue au havre du perray; la mer l'a renversée; on en voit des vestiges ; ce sont les fondations. Il serait nécessaire qu'elle fût rétablie. Cette digue est du côté de la commune de Jard, à l'endroit appelé la **Pointe du Perray**; et à cette digue est l'embouchure

1° D'un chenal qui conduit à la ville de Talmont qui en est éloigné de cinq kilomètres ; à droite et à gauche de ce chenal sont des marais à sel, à poissons et à bled, abreuvés par le havre ; et situés dans les communes de St Hillaire de Talmont et de Talmont.

2° D'un chenal conduisant directement au pont et village de l'Ansovière distant lui aussi de cinq kilomètres. A droite et à gauche de ce chenal, ce ne sont également que des marais à sel, à poissons et à bled, aussi abreuvés par le havre ; et ce chenal fait la séparation des communes de St Hillaire de Talmont et de Jard.

L'un et l'autre chenal ci-dessus reçoive plusieurs petits ruisseaux. Le premier vient des villages de la Vinière, la Davière, l'Ille et l'Abbaye de Jard, commune de Jard. Les productions de ces villages sont les marais à sel, à poissons et à bled.

Un second vient du village de la Guittière, les Courpes, Illaude, et le port, commune de St Hillaire de Talmont; on ne fait également que des marais à sel, à poissons et à bled.

Un troisième vient de la partie du Paty [secteur de l'actuelle zone industrielle] où il y a aussi plusieurs marais comme dessus.

Et un quatrième vient du village des Hautes Mers, le Chèvrefroid, la Planche [Il reste quelques vestiges des maisons de ce village qui se situait sur les bords du chenal, en bas du village du Roullin où se trouve un petit pont. En toponymie, le terme Planche est utilisé pour désigner l'endroit où l'on peut passer sur un fossé ou cours d'eau], le Roullin, la Forge et le **Quairypigeon** [En toponymie, Quairy désigne le Carrefour, l'endroit où est construit, à l'origine, la ferme. Dans le marais breton, nombre de lieux ont conservé cette écriture. Pour le Quairy-Pigeon, c'est cette écriture qui est notée encore sur la carte marine du secteur !], et la maison du Veillon. Cette partie n'a que des marais à bled et à poissons, et est en la commune de St Hillaire de Talmont.

Toutes ces propriétés sont, comme l'on voit, bien intéressantes. Elles réclament la protection du gouvernement pour les garantir de l'inondation de la mer, qui peu à peu les gagne, les submerge et menace de les mettre sans production.

Pour les sauver, il n'est point d'autre moyen que de rétablir la digue près le havre comme elle existait anciennement. »

Vers 1760-1770 , * « le commerce de ce port avait encore une assez intéressante activité .On y chargeait du bled de toutes espèces pour Bordeaux et **quantité considérable de sel** pour Bayonne, Bordeaux, Charante, Marans et les Portes de Bretagne où la **salaison de la sardine** en faisait une grande consommation ; et **beaucoup de vin du pays** sortait avec le sel pour les portes de Bretagne. Alors les digues n'étaient pas totalement renversées comme elle le sont aujourd'hui, au point qu'il devenu impossible de faire aucun commerce par mer, le hâvre étant la majeure partie du temps bouché par les sables. »

LE SEL : 9 046 AIRES SALANTES

*« Le petit port nourrit une grande quantité de marais salants dans la commune de St Hillaire de Talmont. Il y a **quatre mille neuf cent quatre vingt seize aires** de ces marais en état de production et **mille quatre cent soixante dix aires incultes**. Si le port était rétabli, les propriétaires ne manqueraient pas de réparer et soigner les derniers marais ; ce qui ferait dans cette commune un total de **six mille quatre cent soixante six aires**.

Aussi dans la commune de Jard il y a **mille trois cent aires en état** et **mille deux cent quatre vingt aires qui sont incultes** ».

En 1809, le total du nombre des aires pouvant produire ou ayant produit est de 9046 . Sachant que la production moyenne annuelle pour une aire salante (un œillet à Guérande) est estimée entre 800kg à 1 tonne, on constate que la production talmondaise et jardaise était alors très importante. Deux siècles après, en 2009, la production de sel, qui ne s'est jamais interrompue sur la **Guittière**, représente à peine celle d'une trentaine d'aires !



Vue aérienne des marais salants
au 1^{er} plan des marais à poissons
et du village de la Guittière

Crédit photos : Gérard Traineau 2006

En 2009, l'estuaire est quasiment fermé par un cordon dunaire : la plage du veillon. L'ensablement du Hâvre du payré n'est pas récent et semble avoir été toujours un problème pour la navigation. Sur la carte de Claude Masse (1703) un chenal existe pour accéder au **Port**.

A cette époque, selon la taille des bateaux, ceux-ci restaient au mouillage dans un endroit profond ou venaient s'échouer sur le rivage. Pas de quais tels qu'on les connaît actuellement ; mais des pontons en bois, style estacade.

Au début du **18ème siècle**, des **bateaux de 110 tonneaux** pouvaient y stationner ! Le tonneau est l'unité de mesure de volume utilisé pour chiffrer les capacités intérieures d'un navire. Des petits bateaux de style gabarre remontaient alors par le chenal jusqu'à Talmont.

En 1703, le port est mentionné près du lieu appelé par les Talmondais : « **Les 3 chenous** », embranchement des chenaux de Talmont, de Jard -Ile Bernard et de l'actuel chenal du payré situé derrière la plage du Veillon. La butte de sable appelée « **Les Paleines** » y touche.

Le Château du Veillon qui est très proche, était beaucoup plus visible qu'actuellement, puisqu'autour étaient des dunes et une forêt très peu dense. Les pins ont été plantés sur ces dunes aux 19ème et 20ème siècles, à la même période que dans les Landes.

La tour du château devait servir d'**Amer** (point remarquable situé à terre pour se repérer en navigation - pour les bateaux qui voulaient entrer au port et devait permettre de surveiller le Hâvre du payré et la mer. Le château était le passage obligé du trafic des marchandises ou autres matériels vers les villages. Un chemin passe encore aujourd'hui à ses pieds. Celui-ci est mentionné sur le cadastre napoléonien : « **chemin de Beauregard, de la Croisée et le Qualry-Pigeon au Veillon et à Jard** ».

Sur la carte de Masse -1703-, on constate aussi que la côte suit l'intérieur de l'actuel chenal du payré: rive droite appelée « **coste du Evallon** » côté du bois et du château et rive gauche appelée « **ance du Berger** » côté des « Grottes » situées sur Jard, à la pointe du payré appelée à cette époque « **Pointe du BERGER de Jarf** ». Tout le chenal actuel avec les sablières et la plage du veillon était considéré comme mer et noté sur cette carte, comme « océan atlantique ». La configuration générale de l'estuaire était tout autre. A une époque, la lutte contre l'ensablement est bien passée par la construction de digues !

Les digues mises en place avaient pour rôle de :

- **réguler la montée de la mer** dans les terres
- **désensabler le chenal d'accès** au port par l'augmentation de la force du courant,
- **favoriser l'accès des bateaux** pour le commerce -importation et exportation
- **faire un abri sûr** pour les bateaux de guerre

Digue construite récemment au Hâvre du Payré, ayant les dimensions de celle décrite dans le « Mémoire ».



Crédit photos : Gérard Traineau 2009

■ UNE DIGUE DE 1 200 MÈTRES

« Cette digue du côté de la grande eau [Océan Atlantique] a **dix mètres de largeur, suivant les fondements existants, sur six à sept de hauteur. Elle diminue de largeur et de hauteur à mesure qu'elle avance dans les terres. Elle avait environ **douze cents mètres de longueur**, mais on présume qu'il ne serait pas nécessaire qu'elle fût refaite dans toute cette longueur. Il suffirait qu'elle eût une étendue de **sept cent vingt mètres**, à commencer par le nord à l'endroit qui touche la grande eau, appelé la Pointe du Perray, pour aller ensuite dans les sables à l'ancien bois de Jard. »*

Dans de nombreuses RIAs- comme celle de Talmont-St Hilaire-, les activités des ports les plus éloignés de la mer ont été maintenues longtemps grâce aux digues. Mais l'ensablement et l'envasement ont souvent eu gain de cause. De nouveaux ports ont été créés plus près de l'embouchure.

L'ancien port de Noia dans les « Rias Basses » de la Galice en Espagne, en est exemple. On voit ici les restes des 2 digues du chenal allant à l'ancien port.



Crédit photos : Gérard Traineau 2009

■ PROTÉGER LES MARAIS

**« Autrefois cette digue fût faite pour faire face à la mer dans les grandes marées et dans les mauvais temps. Avant que les chenaux et les ruisseaux dont on a parlé, fussent remplis, la mer avait rendu son cours, et ensuite elle se retirait sans ravage. Au lieu qu'actuellement que la digue, faute d'entretien, a été renversée, la mer dans son entrée prend une largeur considérable; alors que les chenaux et les ruisseaux sont à l'instant remplis avant qu'elle ait fait la moitié de son cours. »*

PROTEGER LES MARAIS

*« La majeure partie des marais se trouvent inondés, quelques précautions que puissent prendre les propriétaires **en haussant les chaussées** [appelées digues actuellement] de leurs marais. La perte qu'ils éprouvent, est immense [immense], partie de leur sel est enlevée, les bossis [appelés Bossioux en langage local –ce sont des terres dans les marais, autrefois cultivées en blé ou autre céréale. En 2009, elles sont souvent en pâturage] **sont dégradés pour six à sept ans** ; ces bossis sont des cantons de terre à bled, il faut une grande dépense pour remettre ces bossis en état de produire de nouveau, et les marais à poissons sont dépeuplés pour quatre ou cinq ans.

Le rétablissement de la digue de la pointe du perray est donc d'une nécessité absolue, pour de nouveau faire face à la mer et empêcher ces trop fréquentes et ruineuses inondations ; et la longueur actuelle de cette **digue** serait suffisante si on lui donnait **sept cents mètres environ**.

Il est aussi très important, en rétablissant cette digue, de refaire celle qui lui fait face et qui du **côté de la maison du Veillon**. Elle n'a qu'environ quarante mètres de longueur tenant du midi à la grande eau, et allant par le nord dans les sables du Veillon. Cette petite digue a **dix mètres de largeur sur sept de hauteur**, et diminue de l'une et de l'autre à mesure qu'elle vient dans les sables.



Marais à poissons avec le chenal de Talmont

Pour faire ces digues, il ne faut d'autres matériaux que la pierre seulement qui est facile d'avoir et qui se trouve toute tirée. Elle sera **volturée** tant **par bateaux** [cela prouve que la navigation avec des bateaux de type gabarre ou « grosses pillates » (langage local) est possible. D'ailleurs, jusqu'à la première moitié du 20ème siècle, quelques Talmonçais utilisaient des petits bateaux, style « pinasse » pour transporter du sable, du gravier ou des pierres et cela parfois, jusqu'au bourg de Talmont.] **que par charettes**; l'on n'a besoin ni de chaux ni de ciments. Les **digues** doivent être **faites à pierres sèches** [même technique que celle utilisée pour la construction des pêcheries ou écluses, encore visibles sur le côté talmonçais : le Veillon, la République, Bourgenay, la Mine .. ou sur les bords du chenal côté Jard], **s'élevant insensiblement en talus** [technique utilisée encore de nos jours] **qui prenne un mètre à la hauteur**. Une fois qu'elles seraient confectionnées, les propriétaires verraient leurs marais à sel, à bled et à poissons sauvés des inondations de la mer ; et ils béniraient sa Majesté l'Empereur qui aurait daigné les rendre participant aux bienfaits qu'elle répand dans tant d'autres endroits de l'Empire. »



Base d'une digue d'écluse à poissons, située au «Veillon ». Il est intéressant de regarder la position des pierres latérales qui montrent la méthode de construction.

*« D'abord il faut refaire dans toute sa longueur le mur de l'écluse, appelée l'**écluse du Veillon** [Les murs des écluses à poissons, situés en bord de mer, avaient une double fonction : la pêche et la protection du rivage. L'écluse nommée ici, pourrait être celle que l'on voit à droite, à la descente sur la plage du Veillon ?]. *Ce mur prendrait à la petite digue du Veillon ci-dessus énoncé, et irait jusqu'au Bois du Veillon à l'endroit, dit les **Chaussées*** [En toponymie, la Chaussée désigne une digue importante. Ici, on peut penser aux digues qui protégeaient les marais salants et marais à poissons, mais aussi la forêt. Actuellement une existe le long du bois du veillon, non loin du chemin qui part du parking et qui va au chenal.]. *Il serait aussi fait à pierres sèches, levé en talus, **ayant quatre mètres de largeur par le bas, et deux mètres et demi de hauteur, sur une longueur de trois cent vingt mètres.*** »

*« Par le moyen de ce mur, les sables qui très souvent bouchent le hâvre, seraient jetés à droit et à gauche et disparaîtraient. Les anciens murs qui servaient jadis de digue et qui actuellement sont couverts de sables, se découvriraient certainement alors. Les fondements en existent encore ; on en aperçoit des vestiges de distance en distance.

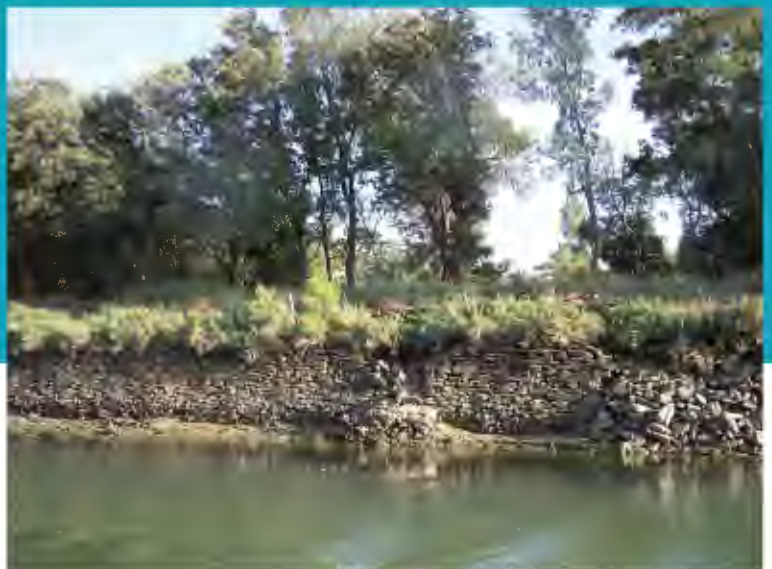
Il faudrait donc **commencer à bâtir encore sur les anciens fondements** par l'endroit dit les **Chaussées**, en venant ensuite tout le long du hâvre jusqu'à l'endroit appelé la **Barre**, proche de l'embouchure du dit hâvre au couchant duquel se trouve le mur du côté du veillon dans la commune de St Hilaire de Talmont. La pierre n'est éloignée que de deux cent mètres. Ce second mur serait aussi fait à pierres sèches et en talus de **deux mètres et demi de hauteur sur quatre mètres environ de largeur** dans le bas et de **trois cent vingt mètres de longueur**.

Ce mur fini fera aussi disparaître des sables qui bouchent souvent le hâvre en cet endroit ; il fera encore découvrir un ancien mur qui est dans la commune de Jard, et qui, commençant par le nord au bout de la première digue dont on a parlé, va le long du hâvre du côté du levant jusqu'à l'endroit nommé le **Petit Jard** [lieu non situé à ce jour] où il finit. Il est toujours à pierres sèches et en talus.

On n'en connaît point la hauteur ni la largeur ; mais il y a tout lieu de présumer que comme les autres il a quatre mètres de largeur sur deux et demi de hauteur. Sa longueur est d'environ **cinq cent mètres.**»

Vers « les 3 chenous », l'on peut voir du côté de la forêt de jard, ce mur monté à pierres sèches, de 2 à 300 mètres. Il a été construit dans la 1ère moitié du 20ème siècle, sans doute sur les bases d'un mur existant. Son rôle : lutte contre l'ensablement.

Credit photos : Gérard Traineau 2009



ABRI POUR « BÂTIMENTS DE GUERRE »

* « Au commencement de la guerre, il y a dix sept ans [en 1792] il y en entra quelque uns qui étaient poursuivis; ils se sauvèrent et sortirent sans que leur fût arrivé aucun avarie; le hâvre [du payré] était dans le même état qu'il est présentement [en 1809] .

*Il est bon de faire observer que lorsque les batimens sont entrés dans le port et venus à l'endroit apellé la **pointe du perray**, entre les deux premières digues et les deux chenaus, dont on a parlé au commencement, les batimens chargés peuvent en tout temps et à marée basse, y rester **à flot dans la longueur de cent mètres tant au dessus qu'au dessous des dites digues, l'eau donnant six mètres de profondeur à marée basse.** »*

En observant le cadastre napoléonien de 1828, cet endroit correspond au « Hâvre du payré » A peine 20 ans après la rédaction du mémoire, la configuration des « 3 chenaus » n'avait pas pu changer beaucoup. On peut penser qu'en 1809, une énorme fosse existait, permettant aux bateaux d'y stationner.

Sur la marge gauche du document **Mémoire sur l'importance du Hâvre du Perray**, il est noté au crayon de bois que : « Des **batimens de 60 à 80 tonneaux...** » ensuite c'est illisible. Tout laisse à penser que l'auteur, après renseignements ou constat, a voulu noter le tonnage des bateaux pouvant y stationner ou y stationnant vers 1800.

L'endroit appelé « **les 3 chenaus** », il y a seulement quelques années, était réputé très dangereux et **profond**. Aujourd'hui, beaucoup de Talmondais peuvent encore en témoigner. Dans les années 1950, plusieurs noyades ont eu lieu.

En 2009, la fosse semble être presque comblée par le sable. A marée basse, il est possible de traverser à pied sans problème ! Mais à marée montante, les courants y sont toujours forts.

L'ENTRÉE DU PORT

*« *Le havre arrangé comme on en expose la nécessité, on pourrait en sortir depuis le vent de nordouest, nord, nord est , presque et même au vent d'est ; et y entrer depuis le vent d'est sud , jusqu'au sudouest et même ouest sudouest. Il deviendrait très profond. Il n'y aurait que sur la **barre** [déferlement de la houle qui se brise , sur des hauts-fonds , souvent à l'embouchure des chenaus et rivières] -, à l'approche de l'embouchure du hâvre ,où il serait le moins profond à cause d'un **platain** - [en langage local : pllatéle . La plage du veillon correspond en partie à cette zone. Le terme Platain est aussi utilisé pour désigner un ensemble plat, comme pour le fond des « claires » ostréicoles]*



Platain situé au milieu de la plage du veillon

Crédit photos : Gérard Traheau 2009

de pierres plates qui traversent tout le hâvre de la largeur, de trente à trente six mètres. Cependant il y monte actuellement aux moindres marines [marées] près de trois mètres d'eau, dans les autres marées a proportion, et même dans les grandes, cinq à six mètres et plus. Il est donc a calculer que le hâvre rétabli, Il monterait près de quatre mètres d'eau sur cette barre dans les moindres marines, et dans les autres a proportion. »

Deux siècles auparavant, l'entrée du chenal se situait vers le milieu de la plage actuelle. Nombre de Talmondais ont entendu parler les « anciens » de cette coupure au milieu de la dune où la mer s'engouffrait régulièrement. La constitution de la plage actuelle est donc relativement récente !

Parmi les témoignages recueillis, il est toujours fait état de murs à l'entrée de la plage sur la gauche, dans le chenal et de la descente empierrée à la plage, actuellement recouverte par le sable. Cette descente a servi, au début du 20 siècle, aux agriculteurs de la commune ou aux « **tranchals** » - (habitants du secteur de la Tranche-sur-mer) - pour la remontée des charrettes de « **sar** » ou goémon. Celui-ci servait ensuite d'engrais pour leurs terres.

Tout laisse à penser qu'à chaque fois, ces murs sont des parties des fondations ou restes des digues du port et/ou des pierres des digues réutilisées pour d'autres aménagements.

LES TRAVAUX : UNE NÉCESSITÉ ÉCONOMIQUE POUR TOUTE LA RÉGION

**«comme on l'a exposé, le hâvre du perray est intéressant ; et les propriétés qui l'avoisinent, sollicitent plus que jamais, dans le triste état où elles se trouvent, la bienveillance de sa majesté dans la restauration des digues, des murs et des ouvrages dont on a donné le détail. »*

**« Le résultat de ces ouvrages serait d'une grande importance*

1° Le **commerce** serait **plus actif** parceque l'entrée du hâvre serait plus facile. Sans cesse entreraient et sortiraient des **batimens marchands** qui viendraient chercher les denrées des communes de Talmont, St Hillaire de Talmont , Jard ,St Vincent sur Jard , St Hillaire de la forêt , Avrillé et autres communes voisines qui recueillent une grande quantité de **sel**, de **bled froment** et autres , et de **vin blanc** -[jusqu'à la 2ème guerre -1939-1945-,seul le vin blanc ,plus particulièrement le « Franc blanc » , était produit et servi dans les cafés du pays]-,qui se transporterait sur les cotes de la cidevant bretagne.

Les communes de Poiroux , la Boissière , Nieul, Aubigny ,Gros Breuil , Nesmy, les Clouzeaux, le Bourg Napoléon, Napoléon et environnantes profiteraient des avantages ce commerce du hâvre du perray pour leur **grain**,leur **bols de chauffage**, leur **charbon** et leur **bols de construction**. Non seulement leur transport serait moins pénible et coûteux qu'au port de Moricq plus éloigné et inaccessible en bien des temps, mais aussi elles remporteraient leur provision de **sel**,et même celle de **vin** dont les communes aux environs du hâvre font une **grande récolte** , et encore dans leur retour elles s'approvisionneraient des marchandises que les batiments apporteraient dans le dit hâvre . Quel avantage pour tous, quel profit pour les propriétaires des communes de Talmont et St Hillaire de Talmont et autres et quel bénéfice pour le gouvernement de l'importation et exportation dans cet endroit !

« Monsieur le Préfet est humblement supplié de prendre le présent mémoire en grande considération ; de se convaincre pour lui-même de tout ce qui est exposé ; **d'étendre ses bontés paternelles sur la contrée Qui en est l'objet ; et de vouloir bien faire parvenir, avec ses favorables observations , les demandes qui y sont faites , **aux pieds du trône d'où sa majesté répand tant de bienfaits , dans tant de parties de l'empire.** »*



Sur cette vue aérienne, on voit une coupure vers le milieu de la plage, côté mer. Le plateau rocheux est situé à gauche en regardant la plage du côté mer. Cela semble correspondre à l'emplacement du chenal d'accès au port au 18^{ème} siècle.

Crédit photos : archives communales

LE REFUS DES TRAVAUX

*** « Le **rapport** de l'ingénieur, Mr Chevalier , chargé des ports maritimes du département de la vendée, sur un mémoire relatif du hâvre du payré près des sables » donnera un avis défavorable...très très rapidement, puisque le document est signé du 7 septembre 1809.*

*** « Les propriétaires de marais qui bordent ces ruisseaux ne sauraient être traités plus favorablement que ceux de Bouin, Bauvoir, ...Maran, qui se garantissent seuls des **envahisseurs de la mer**. Si les digues dont on demande le rétablissement on été enlevées, c'est faute **d'entretien**, lequel ainsi que la **construction** furent toujours **à la charge des propriétaires intéressés à leur conservation**. D'après le dire de l'auteur[*Mr DORIE], il semblerait que la mer cherche à envahir dans cette partie. L'inspection visible des lieux prouve le contraire. Il est reconnu en outre que **la mer est venue, jadis, baigner les murs du château de Talmont** et qu'elle en est éloignée de près d'une lieue. Le bassin qu'elle a abandonné est aujourd'hui en culture. »*

*Le Hâvre du Perray ne saurait sous aucun rapport être considéré comme pouvant servir de port.il règne une chaîne de rochers qui barre l'entrée de la Cri . Cette chaîne découvre à toutes marées et s'étend au large sur une grande étendue .Il est donc incontestable que les navires qui peuvent entrer ne sauraient être que des **Chasse-marées** [Bateaux de 10 à 18m de long faisant du cabotage] du port **de 50 à 60 tonneaux**. Les bâtiments de l'Etat ne peuvent y aborder quelques petits qu'ils soient à moins que **l'ennemi eut choisi pour leur donner chasse, le moment de la pleine mer de vives eaux**. Le port des Sables qui n'est éloigné de l'Ance du perray que de deux lieues leur offre dans tous les temps un azile plus sur, tant dans la rade que dans le port ; et sa proximité ne permet pas d'engager le gouvernement dans des dépenses aussi considérables.*

*La **grande route des Sables à Fontenai** qui traverse une partie des communes dont il est fait mention offre des moyens surs et faciles pour transporter leurs productions.*

.....c'est aux propriétaires riverains à rétablir leurs digues qui leur sont nécessaires. »

Bibliographie complémentaire :

« St Jean de monts en 400 lieux-dits » par Pierre Gauthier- Editeur C.A.D.

Revue « Chasse-marée » N°9 « Les Ecluses à poissons de l'île de Ré » par Jacques Boucard

Ecluses à poissons de l'île d'Oléron-Edition : « Les jardins de la mer » des perthuis charentais

« Les vendéens et la mer » éditions du CVRH

Carte de Masse – 1703 -

Carte des Cassini – 1756 à 1789-

Cadastre Napoléonien – 1828-Archives communales de Talmont-St Hilaire

Petit Larousse illustré -1990-

Sites internet :

Mandragore2-encyclopédie de la mer

Wikipedia

Géoportail

Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (du CNRS)

Archives Départementales de la Vendée

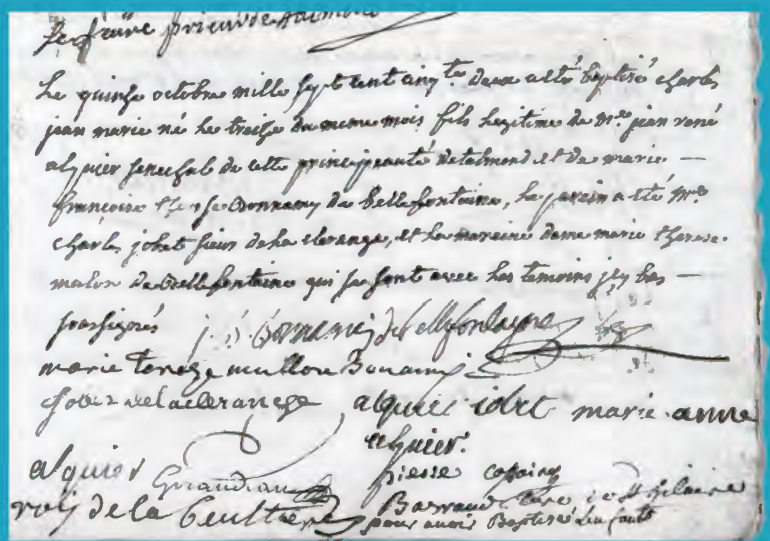
► Histoire d'un personnage

Charles Jean-Marie Alquier, éphémère Talmondais

LES GRANDES DATES

Charles Jean-Marie Alquier naît à Talmont le 13 octobre 1752, la même année que la création de la route des Sables à Luçon. Son père, Jean René, né en 1707, était à l'époque sénéchal de la principauté (un sénéchal est un intendant d'une maison princière avec des pouvoirs de justice et d'administration). Cette famille vivait dans le jeune château (route de Sainte-Foy). Jean René meurt en 1758, laissant un fils unique de 6 ans. Sa mère Marie-Thérèse quitte Talmont et se remarie. Le jeune Alquier va connaître une carrière remarquable.

Le quinze octobre mille sept cent cinquante deux a été baptisé Charles, Jean Marie né le treize du même mois fils légitime de Mr René Alquier senechal de cette principauté et de Marie Françoise Thérèse Bonnamy de Bellefontaine. Le parrain a été Mr Charles Jobet Sieur de la clerange et la marraine dame Marie Thérèse malon de Bellefontaine qui se font avec les témoins ici bas soussignés



Le quinze octobre mille sept cent cinquante deux a été baptisé Charles, Jean Marie né le treize du même mois fils légitime de Mr René Alquier senechal de cette principauté et de Marie Françoise Thérèse Bonnamy de Bellefontaine, Le parrain a été Mr Charles Jobet Sieur de la clerange, et la marraine dame Marie Thérèse malon de Bellefontaine qui se font avec les témoins ici bas soussignés

*Joseph Bonnamy de Bellefontaine
Marie Thérèse malon de Bellefontaine
Charles Jobet Sieur de la clerange
Alquier idet Marie Anne
Alquier Grand aumônier
roy de la Beutte*

*presses copain
Barraud
pour avoir baptisé le fait*

Après des études « **tumultueuses à Nior** », son droit à Poitiers, il poursuit ses études à Paris chez les Pères de l'oratoire. Il se fait une réputation de beau garçon aimant la joyeuse vie.

En 1778, il va à la Rochelle comme conseiller du roi au présidial et procureur au bureau des finances. Membre de l'académie des belles lettres, sciences er arts, franc-maçon, « **réputé de par la ville la terreur des maris** », il épouse Françoise Emilie Gilbert d'une famille de négociants armateurs en 1781. Il alla alors habiter à l'actuel n°33 du quai Maubec.

Elu maire de la Rochelle le 10 mai 1788, il devient représentant du Tiers Etat en 1789 aux Etats généraux et est élu au tribunal le 24 août 1790.

En 1791, à la fin de la Constituante, il est président du tribunal criminel de Seine et Oise jusqu'en 1792 où il est élu député à la Convention. Un de ses contemporains dira de lui « **un conventionnel sans fureur** ». Etant en mission à Lyon, il revient précipitamment à Paris pour le procès de Louis XVI. Il est considéré comme très anticlérical, plein de tact et d'esprit. On déplore cependant sa paresse et sa poltronnerie.

En 1795, il est élu au conseil des Anciens qui examinait les lois proposées par le Conseil des Cinq-Cents (sensiblement les structures actuelles, Assemblée nationale et Sénat). Alquier y reste jusqu'en 1798. En juin de cette année, il est résident chargé d'affaires en Bavière. Talleyrand le nomme alors (novembre 1799), ambassadeur en Espagne, remplacé par Louis Bonaparte en 1801.

Sa carrière prend un rythme accéléré :

- Ministre plénipotentiaire du roi des Deux-Siciles,
- Ambassadeur à Rome en 1806,
- Consul à Tanger,
- Ambassadeur à Munich, puis à Florence, Naples ...

Il est fait chevalier d'empire en 1809 puis baron, avant d'être nommé ministre plénipotentiaire à Stockholm et à Copenhague. Rappelé par Louis XVIII en 1814, il est proscrit en 1816 comme « régicide ». Il va vivre en Belgique et son exil prendra fin en 1818. Il meurt à Paris en 1826 où il est enterré au cimetière du Père Lachaise.

LES BONS MOTS

Bons nombres des discours de Charles Jean Marie Alquier se sont fait remarqués.

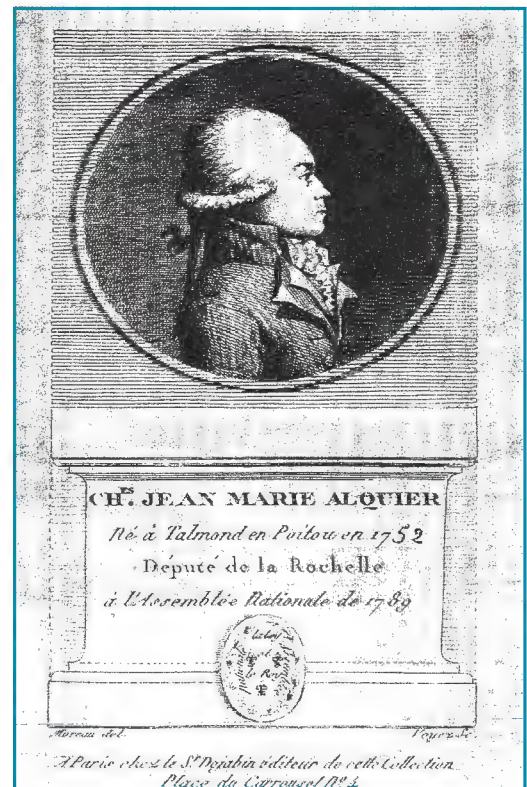
Devant le corps de ville, à propos de la prochaine convocation des Etats-généraux, le 29 décembre 1788, il prononce un discours remarquable « **La dignité des deux premiers ordres ne peut-elle se subsister que par l'avertissement du tiers ?** ». Il fut élu par le tiers et l'on fit alors courir ce quatrain :

« *Quand des citoyens pour l'élire
Tu vis les suffrages flatteurs,
Alquier, alors tu pouvais dire
Autant de voix, autant de cœurs* »

Alors ambassadeur à Rome en 1806 et n'ayant pas donné satisfaction à Napoléon, celui-ci dit « **Monsieur Alquier vous avez voulu gagner des indulgences à Rome** », « **Sire**, aurait répondu Alquier, **je n'ai jamais eu besoin que de la vôtre** ».

Dans le procès de Louis XVI, Alquier dit « Je vote pour la mort ; mais je demande qu'elle soit différée jusqu'après la signature de la paix et qu'elle ait lieu au cas d'une invasion des puissances étrangères.

Alain Guesneau



Directeur de publication : Pierre Berthomé
Coordinateur du groupe de travail «culture» : Gérard Traineau
Groupe de travail patrimoine › Rue de l'hôtel de ville › 85440 Talmont-Saint-Hilaire › Tél : 02 51 90 60 42
Conception › INNOV communication › 203 rue des Ouches › 85440 Talmont-Saint-Hilaire

Mémoire par M. Marie Defferdout au
Napoléon sur l'importation de sucre
& comme objet des marais à blé
nous des communes voisines
des que procureront au pays

de l'ancien des ports maritimes
conclut à ce que les travaux de
exécution, le port ayant trop
de l'ancien des ports maritimes

Marie Defferdout
Fils de Calmont

Mémoire par M. Marie Defferdout
Boury-Napoleon sur l'importation de sucre
comme port & comme objet des marais à blé
à blé & à nous des communes voisines
sur les avantages que procureront au pays
établissement.

Mémoire de l'ancien des ports maritimes
conclut à ce que les travaux de
exécution, le port ayant trop
de l'ancien des ports maritimes